



Financé par
l'Union européenne



LIVRE BLANC

pour la
transition écologique
associative



CEPS Projectes Socials
<http://www.asceps.org>



Mda
Maison des Associations
de TOURCOING



APES
ACTEURS POUR UNE
ECONOMIE SOLIDAIRE
HAUTS-DE-FRANCE

POUR LA
SOLIDARITÉ
European think & do tank

Sommaire

PARTIE

1

Introduction

1.1 Le constat du réchauffement climatique	4
1.2 Le Livre blanc pour la transition écologique associative	7

PARTIE

2

Enjeux et messages par thématiques

2.1 Achats	9
2.2 Déchets	14
2.3 Bâtiment et flux	19
2.4 Mobilité	24
2.5 Numérique	29
2.6 Biodiversité	35

PARTIE

3

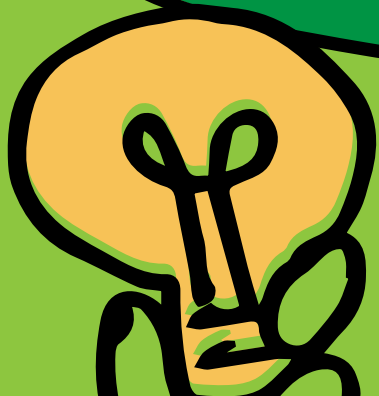
Enjeux et messages globaux

3.1 Enjeux majeurs de la transition écologique à l'échelle européenne	42
3.2 Actions majeures des associations en interne et entre elles	46
3.3 Actions des associations auprès des institutions	48
3.4 Actions des associations auprès des citoyen·nes	49



PARTIE 1

Introduction



1.1

Le constat du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est l'un des plus grands problèmes auxquels l'humanité est confrontée. L'activité humaine et le modèle de développement des dernières décennies en sont les principales causes. Ces dernières années, la prise de conscience collective a considérablement augmenté, même si les résultats ne sont pas encore visibles.¹

En 2015, suite à la signature de l'Accord de Paris, événement historique au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 195 pays se sont engagés à lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à partir de 2020. Malgré l'importance de cet accord, huit ans plus tard, il reste encore un long chemin à parcourir pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre.

La pollution des écosystèmes, l'effondrement de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles, l'accélération du réchauffement climatique et d'autres impacts causés par l'activité humaine sont de plus en plus évidents. Un nombre croissant d'organisations nous alertent et nous invitent à agir collectivement, pour intervenir de manière décisive et inverser cette situation.

Dans le cadre des politiques mondiales, des documents de référence ont été publiés ces dernières années pour guider les actions des gouvernements à opérer un changement de paradigme et promouvoir un modèle de développement durable¹ plus axé sur les personnes et l'environnement. À cet égard, l'Agenda 2030, promu par les Nations Unies, définit



les 17 grands Objectifs de Développement Durable (ODD) qui doivent être atteints par l'ensemble de la population mondiale : gouvernements, citoyens, société civile, entreprises et secteur privé. Ces 17 grands objectifs visent à instaurer l'égalité entre les peuples, à protéger la planète et à assurer la prospérité dans le cadre d'un nouveau programme de développement durable.

Dans ces documents, il y a peu de références spécifiques au tissu associatif, bien qu'il soit présent d'une certaine manière de façon transversale.

Dans ce contexte, différentes organisations européennes de trois pays se sont réunies pour promouvoir le projet TEDDA, dont l'objectif principal est de donner de la visibilité aux petites et moyennes associations, de fournir des outils de sensibilisation et des méthodologies d'action pour atténuer les émissions, réduire la pollution, rejoindre l'économie circulaire et sensibiliser le public.²

1 Le développement durable est une conception du développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme et en intégrant les contraintes environnementales et sociales à l'économie. Selon la définition donnée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, dit rapport Brundtland, où cette expression est apparue pour la première fois en 1987, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». https://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_-_Rapport_Brundtland

2 <https://www.tedda.eu/>

Nous avons le défi de changer le monde et, par nos actions, nous pouvons et devons être coresponsables d'un modèle de développement beaucoup plus durable sur les plans social, économique et énergétique. Nous pouvons contribuer à inverser la tendance actuelle au réchauffement climatique.

Le climat change et l'activité humaine en est responsable

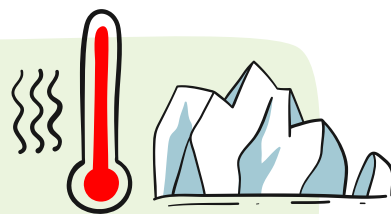
Au cours des dernières décennies, la température moyenne de notre planète a augmenté de manière significative. Cette augmentation de température, loin de s'atténuer, continue de croître lentement mais sûrement. Les experts nous avertissent qu'il est nécessaire de prendre des mesures urgentes

pour s'assurer que cette augmentation ne dépasse pas 2°C, car si elle se produisait, les conséquences seraient catastrophiques pour notre planète et les êtres vivants qui l'habitent.

Le réchauffement climatique est directement lié aux gaz produits par l'activité humaine. L'augmentation de la température a coïncidé avec le début de la révolution industrielle et la mise en œuvre d'un modèle de développement basé sur la production de biens et la consommation de masse à l'échelle mondiale, sans tenir compte des conséquences pour l'environnement et des ressources naturelles de la planète.

Aujourd'hui, les effets et les conséquences du changement climatique sont déjà perceptibles à l'échelle mondiale et dans l'environnement naturel :

- La fonte de l'océan Arctique se poursuit (il a diminué de 40 % au cours des 30 dernières années, selon Greenpeace).³
- Hausse moyenne du niveau de la mer de 19 cm depuis 1901. Une augmentation de 10 à 68 cm est prévue d'ici la fin du 21^e siècle.⁴
- Hausse des températures moyennes de l'air et de l'eau, de 0,5°C en moyenne par décennie. Les températures devraient augmenter de 6°C d'ici 2100, entraînant une augmentation des conditions d'aridité, ainsi que des précipitations plus extrêmes.⁵
- Augmentation de la fréquence et de la durée des vagues de chaleur.
- Diminution des précipitations annuelles moyennes.



- Augmentation des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Augmentation des incendies de forêts et de la déforestation en raison de la diminution de la résilience des forêts dans les zones sensibles de la planète, telles que la Méditerranée.
- Impact sur la biodiversité dans toutes les régions de la planète. Des écosystèmes sont menacés de disparition et le changement climatique affecte les processus essentiels de nombreux organismes et espèces.

3 <https://es.greenpeace.org/ca/trabajamos-en/oceanos/articulo/consecuencias-del-deshielo-del-articulo/>

4 Idem

5 IPCC <https://www.ipcc.ch/>

Ces effets sur l'environnement naturel ont déjà des conséquences socio-économiques sur l'ensemble de la planète.

- Accroissement des inégalités entre les pays et les territoires.
- Augmentation des taux de pauvreté en raison de l'impact sur les secteurs de base tels que l'agriculture et le logement.
- Augmentation des migrations de population pour des raisons climatiques.
- Émergence de conflits socio-économiques en raison du manque de ressources ou de mouvements migratoires massifs.
- Augmentation du prix de certains produits en raison de leur rareté.

Il est encore temps de changer la situation

Nous devons relever le défi collectif d'essayer de ralentir le réchauffement climatique. Pour y parvenir, nous devons réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et protéger les espaces naturels.

La transition écologique consiste à modifier les systèmes de production et de consommation pour les rendre plus respectueux de l'environnement et

plus durables. Nous entendons ce concept comme la mise en œuvre d'actions permettant à un territoire de se préparer concrètement aux chocs relatifs aux dérèglements climatiques et à l'épuisement des ressources. Tout en ayant conscience de la situation climatique, il s'agit de mettre en œuvre des « solutions fondées sur une vision positive de l'avenir et qui visent à :

- ✓ Réduire fortement, individuellement et collectivement, la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO₂.
- ✓ Renforcer la résilience de nos territoires, leur capacité à absorber les chocs à venir par une relocalisation de l'économie (alimentation, énergies renouvelables...)
- ✓ Renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire.
- ✓ Acquérir les compétences qui deviendront nécessaires au renforcement de notre autonomie.⁶

La réduction des gaz à effet de serre doit être abordée à partir de divers domaines de notre société : de l'initiative politique, mais aussi de la responsabilité des entreprises, des associations et des citoyens lorsqu'il s'agit de revoir et de modifier nos propres comportements et habitudes quotidiennes. Cela pourrait inclure, par exemple, la réduction de la consommation électrique, la promotion de l'efficacité énergétique, la diminution de l'utilisation des combustibles fossiles ou la gestion plus responsable des autres ressources comme l'eau. En abordant cette question de manière globale et engagée, nous pourrions progresser vers un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

6 <https://www.entransition.fr/2016/04/20/presentation/#more-10584>

1.2

Le Livre blanc pour la transition écologique associative

Dans ce contexte, et avec le soutien de l'Union européenne à travers le financement octroyé par le programme Erasmus+, les partenaires du projet TEDDA souhaitent contribuer à la diffusion des valeurs de la transition écologique que nous pouvons, individuellement et collectivement, appliquer dans notre vie quotidienne.

Ce Livre Blanc a été spécialement conçu pour les petites et moyennes associations et constitue un appel à l'action. En diffusant différentes actions que nous pouvons intégrer dans notre vie quotidienne, nous cherchons à favoriser un changement d'habitudes dans notre manière d'interagir et de vivre avec notre environnement.

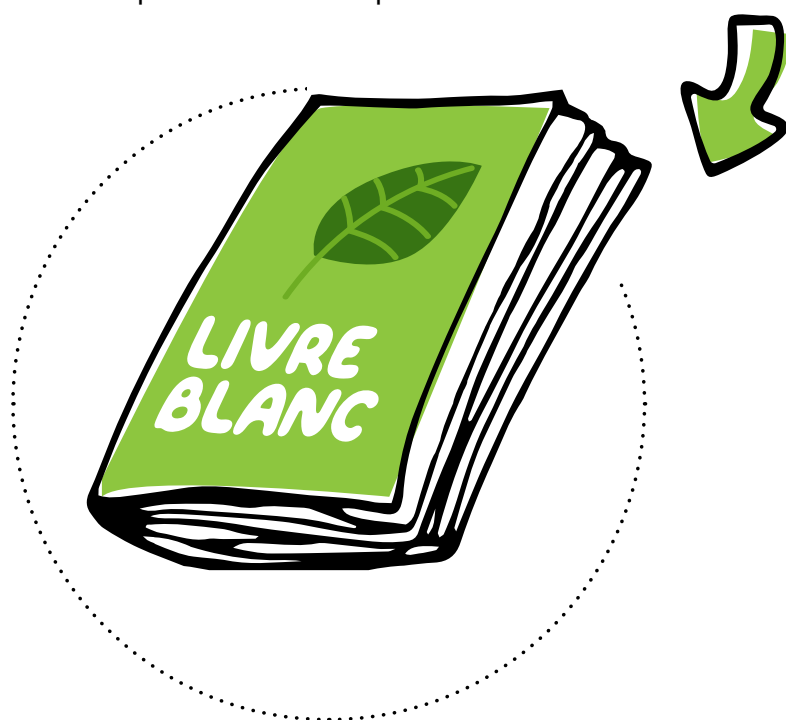
De plus, ces outils peuvent être utilisés par les organisations de bénévoles pour convaincre leurs homologues, partenaires institutionnels et le grand public de la nécessité d'agir. Avec une approche collective et engagée, nous pourrions contribuer de manière significative à la préservation de

l'environnement et construire un avenir plus durable pour tous.

Avec la publication de ce Livre blanc, nous n'avons pas l'intention d'être exhaustifs, loin de là, mais de signaler quelques actions que les petites associations, souvent sans grandes ressources, peuvent incorporer dans leur propre gestion pour améliorer leurs indices de durabilité environnementale et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour faciliter la lecture, nous avons divisé les actions en fonction des principaux thèmes sélectionnés dans le guide méthodologique : mobilité, achats, déchets, biodiversité, environnement numérique et bâtiment.

Repenser notre façon d'être et de vivre avec notre environnement est la première étape pour contribuer à l'amélioration de la santé de notre planète.



Enjeux et messages par thématiques



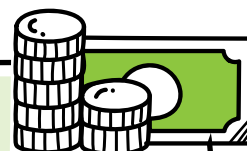
2.1 Achats



Enjeux



Enjeu 1 : Le temps et l'argent versus la prise de conscience de l'impact environnemental de nos achats



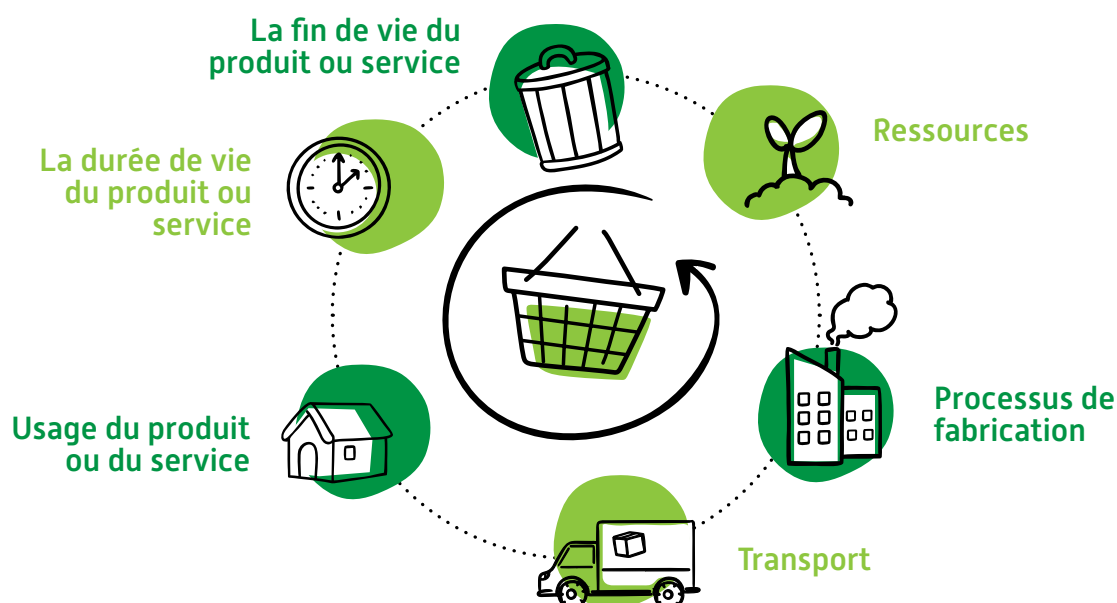
Nous savons tous que les ressources humaines et économiques des associations sont la plupart du temps limitées. Face aux rythmes de travail soutenus, nos choix se dirigent souvent vers le connu, la rapidité, la commodité et les moindres coûts.

Pas de culpabilité à générer mais plutôt une prise de conscience accrue, afin d'enregistrer **une lecture politique de nos achats**, essentielle, pour casser certains "mauvais" réflexes.

Questionner ses achats sur leurs réelles nécessités, le prix, la facilité, la qualité, etc. n'est soutenable que si l'équipe se met **d'accord sur ses priorités**, et marque sa volonté de **s'engager comme une actrice du changement**.

Tous les produits et services que nous achetons génèrent des impacts environnementaux bien au-delà de leur utilisation : **c'est sur la chaîne d'approvisionnement, du choix des matières premières à la production et la distribution, qu'il faut porter avant tout son regard.**

La chaîne d'approvisionnement invite à interroger les impacts environnementaux des produits et services à ces différentes étapes





Enjeu 2 : Rendre accessible et visible les solutions durables



Il est primordial que les associations, ainsi que l'ensemble de la population, aient **un accès rapide et simple à tous les fournisseurs de biens et de services durables**.

Ils favorisent des pratiques d'achats responsables en interne et auprès de leurs client·es en minimisant les impacts environnementaux et sociétaux et en développant des bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains.

De nombreux catalogues et mappings existent actuellement tant à l'échelle locale que nationale (à l'image de [PAM a PAM](#) en Espagne ou de "[près de chez nous](#)" en France).

Toutefois, ces initiatives sont souvent financées pour un temps déterminé et manquent parfois de continuité.

C'est un enjeu qui incombe en premier lieu aux fédérations et groupements associatifs mais aussi aux institutions, qui pourraient apporter un appui constant.

Parmi d'autres axes d'amélioration, nous vous conseillons de participer à des initiatives de mapping plus locales (une ville, un quartier, une agglomération). Elles demandent moins d'investissements et sont plus faciles à gérer collectivement. L'approche thématique est également intéressante afin d'engager plus fortement les parties prenantes et d'offrir un service plus complet et mieux actualisé aux citoyen·nes (comme la mode durable en Italie avec [Vestilana](#) ou l'alimentaire en France avec [coop circuit](#)).

Actions des associations en interne



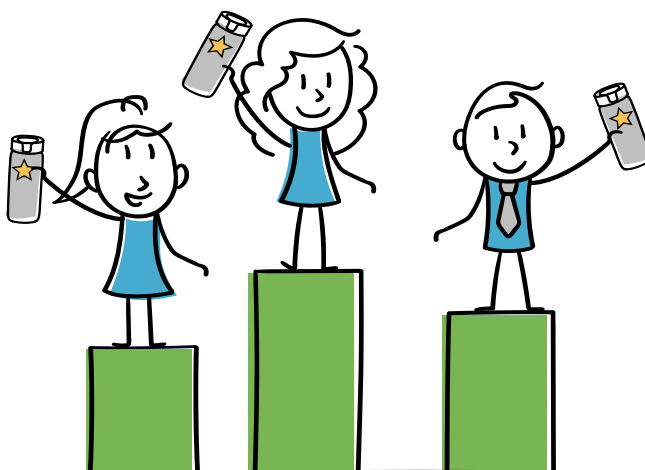
Action 1 : Partez de votre histoire et identifiez votre totem



L'ouverture, l'acceptation et l'attention continue portées par vos équipes sur les choix de vos achats, ne seront que mieux soutenues que si elles reposent sur **votre histoire, vos valeurs**.

Choisissez une première action symbolique et faites-en un totem, un acte de célébration régulier et un repère pour continuer d'avancer.

Vous êtes une association sportive ? Récompensez vos petits dribbleurs avec des gourdes réutilisables. Et pourquoi pas, personnalisez ces prix avec des éditions spéciales.





Action 2 : Cultivez une approche sensible de vos achats

Ré-humanisez vos achats en définissant des critères à partir de vos sensibilités partagées. Quels sont les critères qui font le plus sens pour encadrer les futurs achats de votre association :



Accessible **ARTISAN** **DISPONIBILITÉ**
 adapté au besoin **circuit court**
BIO **commerce équitable**
créateur d'activités/d'emplois **DURABLE** **louer** **INSERTION**
éco-conçu **RÉPARER** **économe en ressources**
ÉCONOMIE CIRCULAIRE **EMPRUNTER** **mutualiser**
égalité femme/homme **COMMUN**
PARTAGER **libre** **fait maison**
HANDICAP **inclusif** **label** **NON CHIMIQUE**
livraison + écologique **LOCAL** **non transformé**
NATUREL **non polluant** **low-tech** **PARTENARIAT**
QUALITÉ **santé** **PARTAGEABLE** **vrac**
RECYCLABLE **sécurité** **E-COMMERCE**
végétarien **vente direct**



Action 3 : Collaborez avec des acteur.rice.s du changement

Nous vous invitons à parcourir tous les services durables dont vous **disposez localement**. **Renseignez-vous auprès des réseaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et participez à renforcer le tissu entrepreneurial local et engagé**, un axe moteur de la transition écologique et sociale.

Comme deuxième axe essentiel, la banque, les assurances, les fournisseurs d'électricité, etc. représentent **des services à fort impact sur la société**. Hors il existe de plus en plus de **solutions alternatives éthiques et responsables** pour lesquelles les associations, partout en Europe, pourraient être les premiers promoteurs.



Parcourez toutes les actions que vous pouvez engager dans notre guide méthodologique.

Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Co-créez des politiques d'achats responsables

Si des lignes de dialogues sont présentes, les institutions peuvent jouer le jeu de la cocréation **pour définir leur stratégie de politiques d'achats responsables**.

Ce cadre participatif engageant la pluralité des parties prenantes de l'ESS peut prendre différentes formes, comme des rencontres annuelles ou des groupes de travail thématiques visant à établir une

vision commune et partagée de l'achat responsable sur un territoire. Les acteurs ESS connaissent le terrain et sont généralement sources de propositions. Ces espaces de partage à échelle locale participent non seulement à **un renouvellement participatif des institutions** mais facilitent aussi la **cohésion stratégique** des acteurs locaux dans la transition écologique à poursuivre.



Action 2 : Multiplions les marchés publics socialement et écologiquement responsables

Revendication de longue date de l'ESS, elle demeure toujours d'actualité tant les marchés publics peuvent être **des acteurs pivots de la transition écologique**. En achetant des produits et services durables, ils contribuent activement à faire progresser **l'emploi dans les filières durables**, à renforcer les politiques sociales et améliorer les conditions de travail.

Secondement, en fixant des objectifs d'achats responsables, **ils favorisent la transition écologique des fournisseurs**.

Des mesures sont déjà présentes tant à l'échelle locale, nationale qu'europpéenne (voir [les 71 bonnes pratiques](#) recensées par la commission européenne), toutefois de nombreux passages à l'acte sont attendus. Les acteurs de l'ESS sont bien placés pour participer à la co-construction des stratégies d'achats des entités publiques de leur territoire.



Actions des associations auprès des citoyen·nes



Action 1 : Créez des univers attirants

Créez des univers attirants qui donnent envie aux publics de réparer, acheter, reconditionner, louer ou partager est essentiel pour développer les filières. Si un degré d'urgence est toujours bienvenu (de manière modérée), les discours trop moralisateurs

et culpabilisants doivent laisser place à la **co-construction d'un futur souhaitable**. Faites des citoyen·nes et des **métiers éco-responsables, comme les réparateurs·rices, les superhéro·ïnes** de nos temps modernes !





Action 2 : Ralentir les actes d'achats



La facilité et la rapidité sont souvent synonymes de nos actes d'achats, notamment sur internet. Or, ils nous éloignent des acteur·rices moins accessibles, moins efficaces ou peu enclins aux techniques de marketing habituelles (pression publicitaire, rabais, focus sur le bas prix, offres immédiates, etc.). Un achat plus responsable demande de faire des pas de côté, de se questionner, de comparer et de varier les espaces d'achats.

Suivant leurs spécialités, les associations pourraient participer à **ce changement culturel indispensable**

à la transition écologique en accompagnant leurs usager·ères.

Pensez à préparer des communications orientées à cet usage (affiches, messages dans vos réseaux sociaux, etc), apporter des informations concrètes (acteurs locaux d'achats responsables, d'échanges, de locations, d'entretien, etc.), voire d'organiser des ateliers ciblés sur les habitudes du "mieux consommer" (exemples: alimentation, jouets, produits sportifs, etc.).



Action 3 : Vos éco-événements comme source d'inspiration

Sensibiliser par l'exemplarité place directement vos publics dans une démarche d'action et de solutions. Les multiples événements que vous organisez, indifféremment de leurs tailles (d'une

AG à un événement), sont d'autant d'occasions de disséminer des pratiques vertueuses et de créer un effet boule de neige.



Commencez à votre échelle mais partagez vos actions.

France



Préparez une démarche d'écoconception de votre prochain événement sur la plateforme **ADERE.**

INSPIREZ-VOUS !

<https://communication-responsable.ademe.fr/evementiel>

<https://evenementresponsable.ademe.fr/>

<https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/comment-organiser-un-evenement-eco-responsable>

<https://www.hellocarbo.com/blog/reduire/evenement-eco-responsable/>

France



2.2 Déchets



Enjeux



Enjeu 1 : Recycler, c'est bien, réduire c'est mieux



Malgré un renforcement du cadre législatif et réglementaire, les 2,2 milliards de tonnes de déchets annuels stagnent et représentent toujours un énorme problème au sein de l'UE⁷. Au classement, les mines et carrières (24%) et la construction (37%) dominent, et les ordures ménagères représentent un dixième du volume total. Ces dernières diminuent très lentement, avec de fortes disparités au sein des pays membres sur le taux de recyclage et la mise en décharge (voir le tableau plus bas)⁸.

tonnes de « gros déchets » de plastique. Ce sont des déchets mal gérés, qui se retrouvent dans les océans (sacs en plastique, vaisselle, bouteilles...). Rien que pour la Méditerranée, on parle de 570 000 tonnes de déchets plastiques par an !¹⁰ Lorsque les matières plastiques sont collectées, leur recyclage reste problématique pour plusieurs raisons.¹¹ De plus, la mise en décharge, encore très présente dans de nombreux pays, est une source de contamination constante de l'air, de l'eau et du sol.

“ Dans l'Union Européenne (...), seulement 38% des déchets sont recyclés ou compostés ”⁹

Ces données doivent être associées et nous alerter sur les pertes de ressources non-renouvelables, que ce soit sous la forme de matières premières ou d'énergie, et aux répercussions sur l'environnement. Si on prend l'exemple des matières plastiques : actuellement, on évalue que 6% du pétrole utilisé dans le monde sert à fabriquer du plastique. Un chiffre qui devrait grimper à 20% d'ici 2050. [8] On estime que dans nos océans, il y a 8 millions de

Objectifs de l'UE en 2025 :

Réutilisation/
recyclage des déchets
municipaux en
2030 :

≥ 60%

Mise en décharge
des déchets
municipaux en
2035 :

≥ 10%



7 [Gestion des déchets dans l'UE : faits et chiffres \(infographie\)](#), Parlement européen, juin 2023.

8 [Italie, Belgique, Lettonie : quels sont les pays européens qui recyclent le plus ? Euronews](#); Données de Eurostat 2020.

9 [Waste and recycling](#), Commission Européenne

10 [C'est quoi le problème avec le plastique?](#) Ecoconso.be [2019]

11 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20181212ST021610/dechets-plastiques-et-recyclage-dans-l-ue-faits-et-chiffres-infographie>



Déchets municipaux
générés
(kg/habitant -2021)



Part du recyclage et du
compostage des déchets
municipaux (2021)

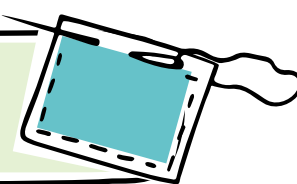


Taux d'enfouissement des
déchets (hors déchets
minéraux majeurs) (2020)

Moyenne européenne - UE 27	530	49,6%	18%
Allemagne	646	71,1%	9%
Roumanie	302	11,3%	51%
Danemark	786	34,3%	1%
France	561	45,1%	22%
Espagne	472	36,7%	43%
Malte	611	13,6%	73%



Enjeu 2: Développer la réparation et le réemploi



Le constat est connu et unanime, les produits mis au rebut sont souvent encore viables et réparables. Selon une dernière enquête de l'EuroBaromètre, on estime que cela entraîne 35 millions de tonnes de déchets, 30 millions de tonnes de ressources et 261 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre dans l'UE chaque année. **Pourtant les citoyen-nes seraient disposés à agir si les marchés de la réparation et du réemploi étaient plus avantageux et organisés.**

L'Europe et plusieurs de ses États membres se sont emparés de cet enjeu majeur ces dernières années. La Commission européenne a spécialement développé **un nouveau droit à la réparation**¹² qui facilitera, entre autres, les démarches des consommateur-rices

pour les produits hors garantie, et travaille sur un nouveau règlement de l'écoconception des produits qui permettra de fixer de nouvelles exigences sur de nombreuses catégories de produits : durabilité, réemploi, mise à niveau, recyclage, réparation des produits, efficacité énergétique, empreinte carbone et environnementale, etc.

Ces marchés représentent un fort potentiel d'activités pour le secteur associatif et un vrai challenge culturel à engager auprès des citoyen-nes (voir aussi les messages à adresser aux institutions). À l'échelle des associations, le déploiement des repairs cafés ou des bibliothèques des choses incarne par exemple une voie prometteuse.



Enjeu 3 : Attention à la surconsommation du marché de l'occasion



Le développement des plateformes d'occasion en ligne questionne également les enjeux du recyclage et l'économie circulaire. Si, d'un côté, on constate positivement que le marché de l'occasion a su s'intégrer dans les habitudes des consommateurs, de l'autre, on voit se dessiner une tendance à la

surconsommation de ces biens. Ces comportements d'achats/reventes requièrent d'être vigilant-e quant à leur évolution, afin que la sobriété et la solidarité (via les dons) associées à l'anti-gaspillage ne soient pas remplacées ou affectées par cette surconsommation¹³.

12 [Droit à la réparation: la Commission introduit de nouveaux droits pour les consommateurs en vue de réparations faciles et attrayantes](#), Commission Européenne, mars 2023.

13 <https://presse.ademe.fr/2023/01/achats-doccasion-surconsommation-ou-sobriete.html>



Enjeu 4: Recyclage: passons au stade supérieur !



Franchir le pas d'un tri sélectif rigoureux et régulier représente encore **un frein courant au sein des associations, notamment lors des évènements et manifestations**. Rappelons que les associations, comme les entreprises, ont l'obligation de respecter le tri 7 flux¹⁴.

Au regard des progrès nécessaires en termes de réduction globale des déchets et de taux de recyclage, **il est essentiel que les associations prennent à cœur cette responsabilité civique et passent au stade supérieur :**

Commencez par identifier et évaluer la quantité de déchets générés, une action peu commune et pourtant essentielle pour réduire ses déchets.



Parcourez toutes les actions que vous pouvez engager dans notre guide méthodologique.

Actions des associations en interne



Action 1 : Bienvenue au sixième R ! : Rallonger la durée de vie



Si la règle des 5 R¹⁵ (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre) est mieux connu (même si pas toujours assimilée), la tension constante sur les ressources et la transition écologique en général appellent indéniablement à **renforcer un autre critère : allonger la durée de vie de nos objets et équipements**.

Il nous incite à mettre en place **des procédures internes régulières de maintenance de nos biens et services, ainsi que des politiques d'achats qui visent, en amont, à faciliter la réparation**.

REFUSER
RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
RENDRE



RALLONGER



Action 2 : Passez en mode eco pour vos évènements

Pris-e dans le flux de la production, confronté-e aux difficultés d'accompagner et de contrôler les bons gestes des usagers, la tâche de gérer ses déchets lors de nos évènements n'est pas toujours facile. Il nous faut toutefois attaquer ce maillon faible, d'autant

plus qu'il représente une **très bonne occasion de sensibiliser les participant-es**. Les secteurs associatifs et professionnels de l'évènementiel se sont largement emparés du sujet dans de nombreux pays. **Informez-vous !**

14 Qu'est-ce que le tri 7 flux des déchets: <https://www.az-environnement.fr/le-tri-des-dechets/le-tri-des-7-flux/>

15 Pensez également à la méthode BISOU!: Est-ce que j'en ai Besoin ? Immédiatement ? Est-ce que j'ai quelque chose de Semblable pour remplacer ? Quelle est l'Origine de mon produit ? Et est-ce réellement Utile ?

PARCOUREZ :

France



- Le site de l'évènementiel responsable de l'ADEME
- La plateforme ADERE, elle vous accompagne, de la conception à la réalisation.
- Les publications de <https://www.zerowasteFrance.org>, comme « Mon événement sportif zéro déchet ».
- Le guide des éco-événements à Tourcoing de la Maison des associations de Tourcoing http://www.mda-tourcoing.fr/1/news_fichiers/1424guideecoevenementatelecharger.pdf



Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Soutenir des mesures fiscales et financières pour changer d'échelle



Cité dans l'enjeu 2, le développement prometteur de la réparation et du réemploi pour le secteur associatif pourrait être favorisé par la mise en place d'avantages fiscaux **plus concrets**. Par exemple, en appliquant un taux de TVA réduit pour les objets reconditionnés et les activités de réparation, ou en multipliant les financements vers le secteur du réemploi¹⁶ de la part des **filières de responsabilité**

élargie des producteurs (REP). Ces mesures, toujours en attente, permettraient un important changement d'échelle.

Enfin, rappelons l'importance du soutien administratif au développement des filières handi-solidaires en particulier, qui, sans aucun doute, auraient à gagner au développement des marchés de la réparation et du réemploi.



Action 2 : Multiplier les acteur.rice.s de terrain pour développer la tarification incitative



Les systèmes courants de gestion des ordures ménagères reposent sur des taxes ou des redevances. Hors, comme il est documenté depuis de nombreuses années, ces systèmes peinent à réduire la production de déchets en amont. Déjà initiée dans plusieurs pays membres¹⁷, la tarification incitative compte parmi les mesures les plus efficaces pour enrayer cette problématique et viser

les objectifs de réduction des déchets au niveau européen (voir enjeu 1).

La tarification incitative: baisse des ordures ménagères de 30 à 50%, amélioration des collectes sélectives de 30%. (France, 2022, source)

¹⁶ Principe reconnu dans la directive-cadre européenne sur les déchets, selon lequel les propres producteurs d'une même filière sont rendus responsables d'assurer la prévention et la gestion des déchets: <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/les-dechets-ressources/article/les-filières-a-responsabilite-elargie-du-producteur-486>

¹⁷ Dont la France, voir: [Prévention des déchets : quelle politique publique ?](#)

Cette tarification incitative lie en partie le montant payé par les usager·ères à la quantité réelle de déchets qu'ils et elles produisent, afin que «chacun·e (soit) amené·e à examiner sa consommation, sous l'angle de ses conséquences sur la production de déchets»¹⁸.

Le problème vient souvent de sa mise en place par les municipalités (coût et complexité) et de son acceptation ou impopularité par les foyers (plus

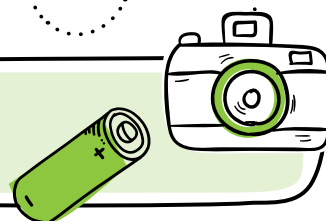
on génère de déchets, plus on paye... mais aussi à l'inverse).

Pour favoriser ce nouveau système, **les associations pourraient être force de sensibilisation, et, à ce titre, être considérées comme des partenaires co actrices auprès des pouvoirs publics**. Les freins culturels sont tels et l'enjeu si essentiel qu'il faut multiplier **les acteur.rice.s de terrain et les initiatives de médiation**.

Actions des associations auprès des citoyen·nes



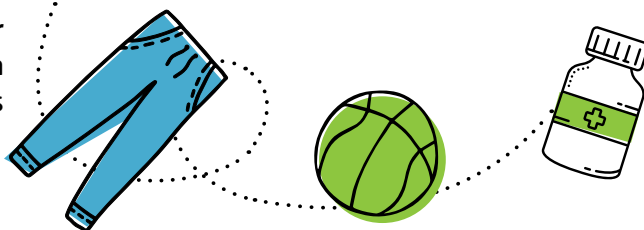
Action 1 : Des filières encore méconnues



Le propre secteur constate au quotidien un manque d'information de la part des usager·ères. Bien des produits sont jetés dans les ordures ménagères et finissent leur chemin en incinérateur alors qu'ils peuvent être en partie ou totalement réutilisés ou recyclés dans des **filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)**.

Il est donc important d'**informer vos usagers sur ces filières et de connaître les dispositifs mis en place localement** (dépôt en déchetterie, dons à des associations, etc).

Parmi ces produits mal recyclés et pourtant associés à une filière REP, on peut nommer : articles de sport et de loisirs, jouets, produits textiles, produits chimiques, piles et accumulateurs, médicaments non utilisés, huiles minérales et synthétiques, équipements électriques et électroniques, éléments d'ameublement, articles de bricolage et de jardin.



Action 2 : De nombreuses alternatives, joyeuses et solidaires existent. Faites-les connaître !

La transition écologique a démultiplié les initiatives collectives, associatives ou non, qui aident et sensibilisent les citoyen·nes à la lutte contre le gaspillage et la prolifération des déchets. Repair cafés, composteurs collectifs, frigidaires solidaires, bibliothèque des choses, réseaux de dons locaux, foire d'occasions, etc. sont parmi quelques exemples que nous vous conseillons de faire connaître auprès

de vos publics. Ces initiatives sont le signe émergent d'une nouvelle culture de la consommation, plus sobre et solidaire, et tant nécessaire au changement de paradigme que demande la transition écologique. Informez-vous auprès de vos réseaux, vous serez sans doute étonné·e de voir la quantité d'initiatives présentes dans votre ville ou votre agglomération !

18 [Quel système incitatif réaliste pour la politique de réduction des déchets ménagers ?](#) CAIRN.info [2019]

2.3

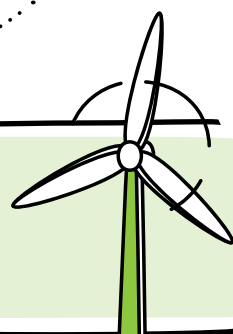
Bâtiment et flux énergétiques



Enjeux



Enjeu 1: La sobriété énergétique et les énergies renouvelables



Depuis la révolution industrielle, la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter. La consommation finale énergétique mondiale a progressé de 115 % entre 1973 et 2019.¹⁹

Pour parvenir à un modèle viable grâce aux énergies renouvelables, il ne suffit pas d'investir et de construire toujours plus d'éoliennes ou de panneaux solaires. Il faut un vrai projet de société, une société qui consomme moins d'énergie, beaucoup moins

d'énergie. Il faut aussi être capable de stocker cette énergie et de mieux en gérer les flux de manière plus efficiente et décentralisée.²⁰

Pour contribuer à ce défi, il est impératif que chacun-e d'entre nous agisse individuellement mais aussi collectivement pour réduire notre consommation d'énergie et minimiser l'impact sur l'environnement.



Enjeu 2: Réduire la consommation énergétique des bâtiments



Les bâtiments, dans l'UE, sont responsables de 40 % de la consommation d'énergie et de 36 % des émissions de gaz à effet de serre. Un axe d'amélioration important est le chauffage et le refroidissement des bâtiments ainsi que l'eau chaude sanitaire qui représentent ensemble 80 % de la consommation énergétique des ménages.²¹

La réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments est l'une des priorités de la Commission européenne et des États membres de l'Union européenne. Dans ce sens, des initiatives publiques sont promues pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, comme la directive sur la performance énergétique des bâtiments récemment approuvée par la Commission européenne.²²

19 https://fr.wikipedia.org/wiki/Ressources_et_consommation_%C3%A9nerg%C3%A9tiques_mondiales

20 <https://youmatter.world/fr/energie-renouvelable-solution-viable-probleme/>

21 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20221128ST058002/economies-d-energie-l-action-de-l-ue-pour-reduire-la-consommation-d-energie>

22 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1639582331528&uri=COM%3A2021%3A802%3AFIN>



Enjeux 3 : Les crises de l'énergie et de l'eau en Europe

La crise énergétique en Europe pose des défis importants sur l'offre et la demande d'énergie. La dépendance croissante à l'égard des combustibles fossiles importés et la volatilité des prix ont mis en évidence la vulnérabilité de l'Europe en termes de sécurité énergétique. La production et consommation d'énergie de l'ensemble des secteurs économiques représentent plus de 75 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE.²³

D'autre part, environ 30 % de la population européenne est touchée par le stress hydrique²⁴, et il faut s'attendre à ce que la situation s'aggrave.

Le changement climatique augmente la fréquence, l'ampleur et l'impact des sécheresses.²⁵

Le Pacte Vert Européen incarne l'engagement de l'UE à amorcer une transition verte vers la durabilité et la souveraineté énergétique avec pour objectifs de développer les énergies renouvelables et de décarboner le système énergétique.²⁶



30 % DE LA POPULATION
EUROPÉENNE EST TOUCHÉE PAR LE
STRESS HYDRIQUE

Actions des associations en interne

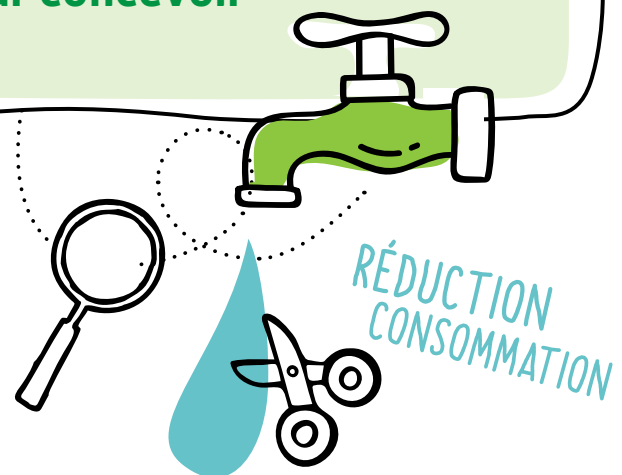


Action 1 : L'audit de la consommation des flux d'énergie : une action clé pour concevoir des réponses appropriées

Un examen de notre consommation en termes de flux (énergies et eau) nous permet d'identifier les opportunités d'action et de prendre des décisions éclairées pour mettre en œuvre des mesures efficaces, optimisant ainsi l'utilisation des ressources et contribuant à la durabilité.

Cette analyse doit être réalisée en particulier dans deux domaines :

→ **Consommation d'eau** : La réduction de la consommation d'eau dans les bâtiments est essentielle pour promouvoir l'efficacité et la durabilité. Cela implique une utilisation responsable de l'eau, en évitant le gaspillage et en maintenant les installations dans des



conditions optimales. Il est conseillé de mettre en place des dispositifs d'économie d'eau et, si possible, d'appliquer un système de surveillance afin d'identifier les habitudes de consommation et d'apporter les améliorations nécessaires.

²³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52019DC0640&from=EN>

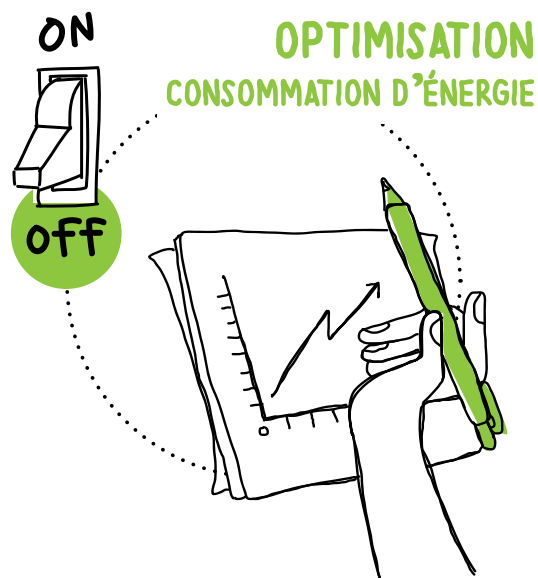
²⁴ Situation dans laquelle il n'y a pas assez d'eau de qualité suffisante pour répondre aux besoins de la population et de l'environnement

²⁵ Agence européenne pour l'environnement <https://www.eea.europa.eu/highlights/water-stress-is-a-major>

²⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52019DC0640&from=EN>

→ La sobriété dans les consommations d'énergie :

L'optimisation de la consommation d'énergie dans les bureaux, en particulier pour la climatisation et le chauffage, est essentielle. La connaissance d'informations détaillées sur la consommation permet d'améliorer l'efficacité énergétique. En cas de consommation excessive, il est essentiel de procéder à un audit approfondi du système de chauffage, de ventilation et de climatisation et de comprendre le comportement des utilisateur·ices. La mise en œuvre de l'automatisation et de la domotique peut être un outil efficace pour contribuer à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie. Ces actions doivent être menées en collaboration avec les propriétaires dans le cas des associations qui ne disposent pas de leurs propres locaux.



Action 2 : Entretien et acquisition responsable des équipements



Aujourd'hui, nous assistons à une augmentation significative de la disponibilité d'équipements et d'installations à haut rendement énergétique, qui consomment moins d'énergie.²⁷ L'étiquetage écologique joue un rôle clé en guidant et en aidant

les acheteur·euses dans leur choix. Toutefois, il est essentiel de souligner l'importance d'une bonne utilisation et d'un entretien adéquat de ces équipements et installations afin de garantir leur efficacité au fil du temps.



Action 3 : Proposer un protocole interne à l'association afin de réduire les émissions des appareils énergétiques

Dans le cadre de nos associations, nous recommandons de créer un protocole interne contenant des mesures visant à réduire les émissions de nos appareils énergétiques, en implémentant des actions pour un fonctionnement plus respectueux de l'environnement.

Nous favorisons également de manière proactive un comportement durable parmi nos

membres en les sensibilisant aux économies d'énergie, en leur offrant une formation et des ressources pour promouvoir les pratiques écoresponsables. Parallèlement, nous veillerons à évaluer régulièrement nos progrès, à suivre nos performances et à apporter les ajustements nécessaires pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions.

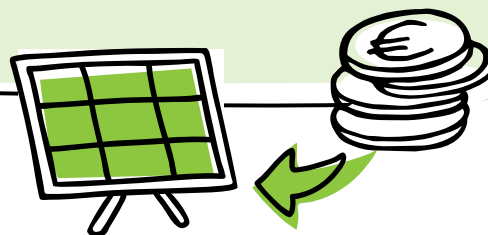
²⁷ L'étiquetage énergétique classe les équipements consommateurs d'énergie en fonction de leur efficacité énergétique, sur une échelle de lettres et de couleurs : les appareils de classe A (verts) consomment le moins d'énergie (les plus efficaces sur le plan énergétique) ; les appareils de classe G (rouges) consomment le plus d'énergie.

Afin d'améliorer l'accès et la transparence du système d'étiquetage énergétique, le site web du Registre européen des produits pour l'étiquetage énergétique (EPREL - <https://eprel.ec.europa.eu/>) est désormais pleinement opérationnel. Tous les produits dont l'étiquetage énergétique est obligatoire doivent y être enregistrés avant de pouvoir être vendus sur le marché de l'UE (physiquement ou par le biais de ventes en ligne), en fournissant : la fiche d'information sur le produit, la documentation technique et le contrôle de conformité.

Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Instaurer et maintenir des subventions pour les travaux de rénovation et l'efficacité énergétique dans les bâtiments associatifs



En Europe, il existe des milliers de petites et moyennes associations qui ont des ressources financières très limitées et n'ont pas la capacité de faire face à des investissements importants pour améliorer l'efficacité énergétique de leur local.

Dans ce contexte, il est crucial que les institutions au niveau local, régional, national et européen offrent continuellement un soutien direct ou des subventions pour la rénovation des bureaux et des bâtiments de ces associations.

Ces subventions sont nécessaires pour encourager et faciliter l'adoption de mesures durables, telles que l'installation de systèmes d'éclairage à faible consommation d'énergie, l'amélioration de l'isolation thermique, l'utilisation d'énergies renouvelables et la modernisation d'équipements obsolètes.



Action 2 : Promouvoir des campagnes de sensibilisation

Il est essentiel de promouvoir des campagnes de sensibilisation auprès des associations. Ces initiatives visent à informer les associations sur l'importance de la gestion énergétique responsable, des sources d'énergie durables et des mesures pour

réduire leur empreinte énergétique. Ces campagnes encouragent les organisations à adopter des pratiques éco-responsables, à optimiser leur consommation d'énergie et à contribuer ainsi à un avenir plus durable.



Action 3 : Soutenir les projets innovants pour réduire la consommation d'énergie



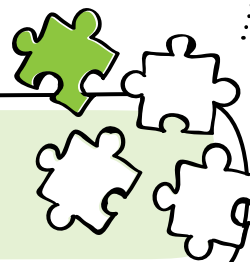
De nombreuses associations sont prêtes à mener des actions concrètes pour réduire leur consommation d'énergie. Toutefois, en raison du coût financier élevé, des contraintes de location et du manque de connaissances spécifiques sur la manière de procéder efficacement, ces actions restent encore limitées.

Dans ce contexte, il est important que les administrations soutiennent les initiatives innovantes, que ce soit sur un plan financier ou en favorisant la visibilité et la reconnaissance de ces initiatives pour leur contribution à la transition écologique. Donner cette visibilité est aussi un moyen d'être un exemple et une source d'inspiration pour d'autres associations.

Actions des associations auprès des citoyen·nes



Action 1 : La sobriété énergétique est l'affaire de toutes et tous !



Avoir un bâtiment plus durable ne garantit pas une réduction de la consommation d'énergie. Pour aller vers une véritable transition écologique, il est essentiel que nous soyons conscient·es de notre consommation d'énergie et que nous prenions des mesures pour la réduire. La sobriété énergétique consiste à utiliser l'énergie de manière efficace, à éviter le gaspillage et à opter pour des sources durables.

La transition écologique n'est possible que si chacun·e d'entre nous s'engage individuellement. Les associations sont des structures qui favorisent les relations humaines, la responsabilisation collective et l'engagement dans l'action pour le développement durable



Action 2 : Encourager la création de lieux de rencontre et d'échange d'expériences

Il est essentiel de mettre en place des environnements propices au dialogue et à la collaboration, où l'on peut partager des expériences et des connaissances dans le but de renforcer nos actions en faveur de la transition écologique.

La pertinence de cet enjeu est telle que, depuis la sphère associative, la création de ces espaces doit être encouragée afin de favoriser une prise de conscience collective plus forte et de fournir aux participant·es des outils concrets pour agir.



2.4 Mobilité



Enjeux



Enjeu 1 : Promouvoir la mobilité bas carbone pour répondre à la crise climatique

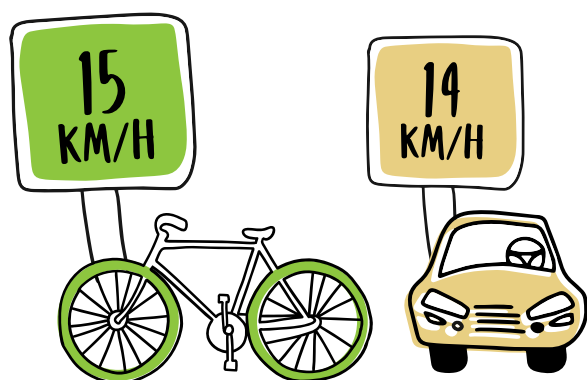
L'objectif lance l'envergure du défi : conformément au Pacte vert européen, **il nous faut réduire de 90% les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des transports pour atteindre la neutralité carbone en 2050**. Entre toutes les émissions de GES dues au transport, la part qui incombe aux voitures personnelles est la principale puisqu'elle représente 60,6% du transport routier [qui représente 71,7% des GES du transport au total]²⁸.

À plus court terme, les objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour 2030 de l'Union Européenne vont **marquer les prochaines années**²⁹:

→ 55 % pour les voitures

→ 50 % pour les camionnettes.

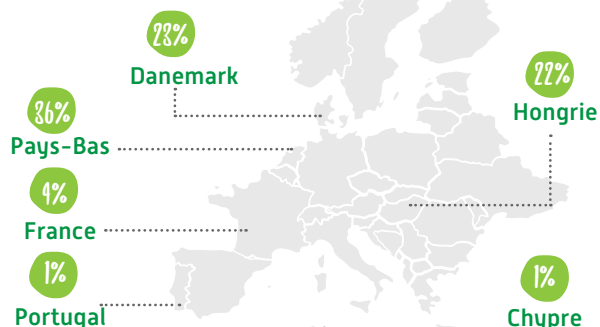
On voit bien que l'usage du véhicule individuel représente un grand défi pour la mobilité durable, et requiert d'intégrer **une démarche bas carbone** pour tous nos déplacements professionnels et personnels (voir source³⁰ et le graphique sur le motif des déplacements).



15 km/h en ville en moyenne pour le cycliste, contre 14 km/h pour l'automobiliste [ademe]

La proportion des citoyens de l'Union européenne qui **utilisent le vélo comme mode principal pour leurs déplacements quotidiens**.

→ **8%**  **TOUS LES JOURS**



La France, avec 4%, est 19ème sur 28, devant le Royaume-Uni et l'Espagne mais derrière l'Italie, la Pologne ou la Belgique. [source]

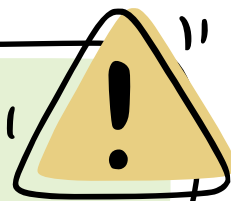
28 [Émissions de CO2 des voitures : faits et chiffres \[infographie\]](#), Parlement européen, 2023

29 [Ajustement à l'objectif 55: le Conseil adopte un règlement concernant les émissions de CO2 des voitures et camionnettes neuves](#), Conseil européen, mars 2023.

30 [Se déplacer en voiture seul, à plusieurs ou en covoiturage?](#), Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, France, juillet 2022.



Enjeu 2 : Attention aux risques d'augmenter la précarité des mobilités



Diminuer radicalement notre dépendance aux énergies fossiles ou l'usage individuel de la voiture (autosolisme) soulève l'obligation d'accompagner les millions de citoyen·nes qui sont déjà (et risquent de le devenir encore plus) dans une situation de précarité des mobilités.

En France, par exemple, se sont au total **13,3 millions de personnes** qui rencontrent des difficultés pour : simplement se déplacer, payer leur carburant, changer leur véhicule vieillissant pour un plus récent, disposer d'alternatives à la voiture pour les longs trajets.³¹

13,3 MILLIONS DE PERSONNES
RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS



Ces difficultés ont des répercussions sociales directes sur l'accès à l'emploi, à la santé, aux loisirs, d'autant plus qu'elles se confrontent directement avec d'autres choix vitaux : se nourrir, se chauffer.

Au niveau européen, le récent **Fonds social pour le climat**³² compte participer à pallier ces difficultés et de nouvelles mesures sont préconisées au niveau national, telles que le leasing social de véhicules et de vélos électriques³³.

Le secteur associatif sera bien évidemment attentif aux dispositifs sociaux déployés pour que **la transition écologique ne soit pas le signe d'une injustice sociale croissante**.

Actions des associations en interne

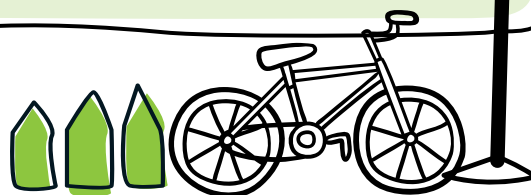


Action 1 : Engager le pas de la mobilité durable en interne puis accompagner vos collaborateur·ices



Faire le premier geste pour une mobilité durable. Il placera votre entité dans l'action, le concret et soutiendra plus activement les changements de comportements en interne que si votre intention est simplement informative, voire contraignante.

Plus largement détaillées dans [notre guide méthodologique](#), vous pouvez tout d'abord envisager d'améliorer vos espaces (tel que mettre en place un stationnement de vélo sécurisé), offrir une formation (telle qu'une remise en selle) ou un service (tel qu'un abonnement à un réseau d'autopartage et de covoiturage ou prendre en charge des abonnements de transports en commun au-delà des 50% légaux).



Le deuxième et grand chapitre concerne **les aides publiques auxquelles votre association pourrait bénéficier**. Ces mécanismes restent souvent **méconnus**. En France, par exemple, les associations peuvent s'appuyer sur le bonus vélo à assistance électrique (VAE), le forfait mobilité durable, la prime à la conversion vélo (PAC vélo) ou le bonus écologique des ventes de véhicules électriques. Faites-vous accompagner par vos collectivités ou des associations spécialisées dans la mobilité.

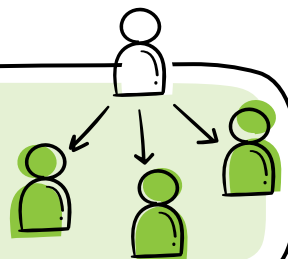
31 <https://www.fnh.org/13-3-millions-de-francais-en-precarite-mobilite/> [2021]

32 <https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/fit-for-55-social-climate-fund/>

33 [Comment transformer la mobilité du quotidien](#) [19 mesures pour une mobilité plus juste et plus durable, Réseau Action climat [2022]



Action 2 : Mutualiser les actions avec d'autres acteurs de proximité



Une nouvelle aire de la mobilité nécessite un **énorme changement culturel** : détrôner l'approche individualiste du transport en renforçant les bénéfices du collectif. Les transports en commun ainsi que le **développement du covoiturage et de l'autopartage** sont des exemples à pousser au sein de vos structures (notamment dans les zones les moins denses).

En attendant un véritable développement du covoiturage quotidien par les pouvoirs publics, les

"Un-e salarié-e automobiliste qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un-e voisin-e ou collègue économise environ 2000€ par an".³⁴

associations ont à gagner à **coopérer avec d'autres entités voisines**.

Toutefois, la mutualisation des actions peut s'étendre à bien d'autres domaines, à partir du moment où l'on prend connaissance des nécessités de ceux qui nous entourent. **Pensez à partager** : un stationnement sécurisé de vélos, des formations (réparation de vélo, conduite en ville), l'achat ou la location de vélos, des espaces de coworking lorsque le lieu de travail est éloigné du domicile, des challenges et jeux autour de la mobilité (tel que [Bikecitizens](#) en Autriche), etc.

Ces démarches sont à la fois bénéfiques pour créer du lien social et permettront de **collaborer avec d'autres entités sensibles à la transition écologique**.

Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Soutenir les associations qui développent des solutions de mobilité durables



La proximité et les services communautaires des associations en font des alliés indéniables pour promouvoir la mobilité durable. Qu'elles soient ou pas spécialisées dans ce domaine, les associations peuvent agir à leur niveau pour former et sensibiliser leurs usager-ères au travers de multiples activités : en gérant durablement les transports lors des événements, lors de formations à la remise en selle ou une mise en relation pour le covoiturage ou l'autopartage.

Au niveau de la formation et de l'appui direct au secteur, les associations pourraient inciter les institutions à **ouvrir les forfaits de type « mobilité durable²⁶ »** aux bénévoles, ou les soutenir dans

leurs démarches (aide à l'achat/locations de vélos et VAE, matériels, subventions pour une réduction de services d'autopartage ou de covoiturage, etc.).

Valoriser et financer plus massivement les actions et **expériences de terrain** associatives est nécessaire pour accélérer les changements de comportement et viser les enjeux climatiques et sociaux mentionnés plus haut.

Toutefois, certaines institutions se lancent dans l'éco-conditionnalité des aides. Restons vigilant-es par rapport à ces nouvelles formes de contractualisation. Une position descendante des financeur-euses risquerait de bloquer des associations en démarche d'amélioration.

³⁴ [Comment transformer la mobilité du quotidien ?](#) réseau Action Climat, oct 2022.



Action 2 : Pour un urbanisme de proximité qui favorise la mobilité douce



À première vue, l'aménagement du territoire ou l'étalement urbain semblent dépasser le cadre opérationnel de nombreuses petites et moyennes associations. Pour autant, des villes comme Gand³⁵ en Belgique, ou Barcelone³⁶ en Espagne, ont su développer des politiques publiques innovantes en collaboration avec le tissu associatif local. Ce dernier est un partenaire indispensable pour **co-créer de telles mesures d'aménagement et favoriser l'acceptation des habitant-es**.

L'enjeu est de taille et touche le cœur de la mobilité durable. Il s'agit de **densifier et diversifier les services et commerces de proximité**, pour diminuer les déplacements et favoriser la mobilité douce [voir les recommandations du Shift Project].³⁷

Très attachées au développement social et économique des territoires, les associations sont des actrices de terrain de premier plan pour accompagner la transition vers des mobilités plus douces. Nombre d'entre elles ont participé au développement d'initiatives prometteuses et populaires, telles les **rues aux enfants**, qui ont su séduire habitant-es et commerçant-es en pacifiant des rues le temps d'une journée ou d'un week-end, ou encore les **rues scolaires**. À plus grande échelle, La **semaine européenne de la mobilité** ou des mois thématiques, comme <https://maiavelo.fr/>, sont également de bonnes occasions pour les associations d'allier à leurs activités proximité et mobilité douce.

Actions des associations auprès des citoyen·nes



Action 1 : Faire vivre l'expérience de la mobilité... de la vie douce !



Les freins à la mobilité douce sont souvent bien ancrés dans nos habitudes personnelles et sociales. Pour dénouer ces blocages, il est vivement conseillé de **mobiliser les émotions et le corps** pour qu'une démarche de sensibilisation, en plus d'être informative, soit aussi **une expérience vécue**. Que votre association soit sportive, culturelle, sociale, etc., vous pouvez engager les premiers pas en accompagnant vos usager·ères à une remise en

selle groupée ou une expérience de covoiturage, par exemple pour un événement.

Évoquées plus haut, les initiatives telles que les rues aux enfants, sont également de belles réussites pour redonner le goût à la marche et au vélo. Participez et sensibilisez vos publics au travers de toutes ces initiatives locales, qui invitent de manière conviviale à promouvoir une meilleure qualité de vie, moins stressante et polluante.

35 <https://rue-avenir.ch/themes/quartiers-sans-voitures/gand-vile-modele/>

36 <https://ajuntament.barcelona.cat/superilles/en/>

37 <https://theshiftproject.org/guide-de-la-mobilite-quotidienne-bas-carbone/>



Action 2 : Faciliter l'information auprès de vos usager-ères

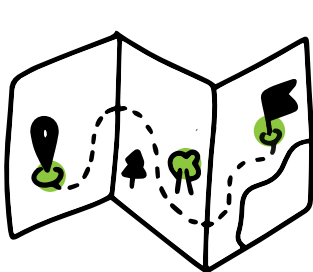


Incitez les usager-ères à trouver des alternatives à la voiture. Pour cela, leur faciliter une information claire sur les modes de déplacements actifs (marche à pied, vélos et trottinettes partagés, etc), sur les transports en commun, le covoiturage et l'auto-partage est primordial.

De nombreuses collectivités et associations spécialisées offrent gratuitement **des kits de communication, des affichages ou encore des mappings et des itinéraires apaisés** (à pied, à vélo)

pour promouvoir la mobilité durable. Informez-vous pour les mettre à disposition de vos usagers de manière permanente.

Pour toutes vos activités, **ponctuez vos communications habituelles** (emails, affichage, réseaux sociaux) d'indications pratiques et claires sur les mobilités durables disponibles (comment venir dans vos locaux ou à un évènement, quels services opèrent dans votre région, etc).

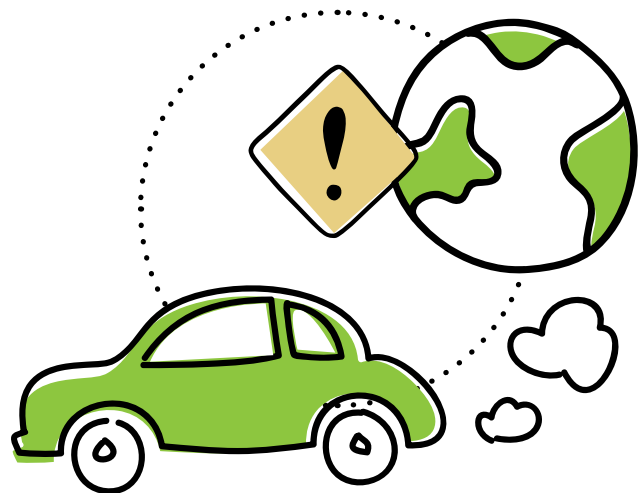


Une fois préparées, vous n'aurez plus qu'à les copier !

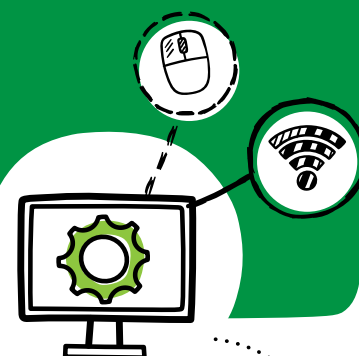


Action 3 : Rendez plus visible le coût et l'impact écologique de la voiture

Nous l'évoquons dans les enjeux, il est primordial de participer collectivement à réduire les trajets courts en voiture ainsi que l'autosolisme. Si le développement d'un imaginaire axé sur le bien-être et le mieux vivre ensemble de la mobilité douce est globalement conseillé, il est aussi intéressant de **centrer sa sensibilisation sur le coût et l'impact écologique** de la voiture, notamment par rapport aux autres modes de déplacement. Vous toucherez là des **points sensibles au niveau individuel** (santé et pouvoir d'achat) mais aussi au niveau des biens communs (les chiffres sur la pollution atmosphérique due aux transports routiers parlent par eux-mêmes).



2.5 Numérique



Enjeux



Enjeu 1 : L'empreinte environnementale du numérique, loin de diminuer, s'accélère



Le numérique se situe sans aucun doute au cœur et à un moment charnière de notre transition écologique. Individuellement, plusieurs décennies nous ont amené à nous "actualiser" constamment, et nombre de nos usages numériques sont aujourd'hui bien couverts par des appareils performants. Pourtant, les technologies continuent d'évoluer à grande vitesse (5G, objets connectés, Chat GPT, etc) et puisent toujours plus dans les ressources de la planète, ce qui questionne notre rapport à l'innovation.

Nos choix de développement des technologies numériques vont devenir cruciaux, notamment par rapport à leur empreinte carbone. Cette empreinte pourrait être démultipliée ou au contraire limitée grâce aux économies de ressources mises en place.

C'est tout l'enjeu de [la stratégie numérique pour l'Europe](#) qui devra s'adapter à l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050.

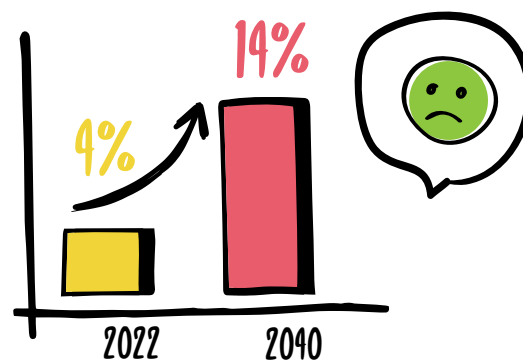
À l'heure actuelle, la courbe ne va pas dans le sens de la sobriété numérique : si l'empreinte carbone du numérique représentait déjà 3 à 4 % des émissions de GES mondiales en 2022³⁸, elle pourrait atteindre 14 % des émissions d'ici à 2040³⁹.

Toutefois l'empreinte carbone n'est pas le seul débat. Épuisement des ressources abiotiques (fossiles, minéraux et métaux), acidification,

écotoxicité, radiations ionisantes, émissions de particules fines, production de déchets, sont autant d'enjeux auxquels nous devrons répondre.

Prenons le seul cas des métaux rares, omniprésents dans nos appareils technologiques. Leurs usages croissants vont sans cesse être confrontés à leur propre accessibilité. Il est à prévoir qu'ils deviendront un enjeu stratégique crucial de la transition bas-carbone et qu'ils seront au cœur des tensions politiques futures.

LA COURBE NE VA PAS DANS LE SENS DE LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE



Si l'empreinte carbone du numérique représentait déjà 3 à 4 % des émissions de GES mondiales en 2022, elle pourrait atteindre 14 % des émissions d'ici à 2040

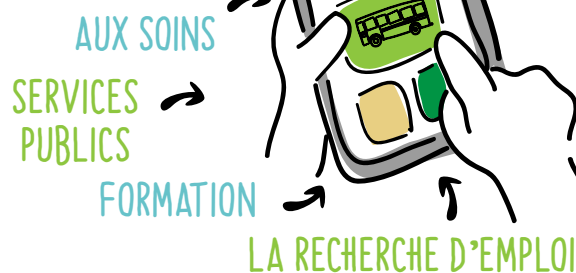
38 [Évaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective](#), ADEME et l'Arcep, janvier 2022

39 [Supporting the green transition - shaping Europe's future](#), European Commission, February 2020.



Enjeu 2 : De l'illettrisme à l'illectronisme

L'intégration des technologies digitales dans la vie quotidienne, services publics inclus, demeure souvent en décalage avec les compétences numériques des habitant-es. Comme le souligne l'[Index DESI](#), de **fortes inégalités sont constatées au sein de l'Union Européenne** et il en ressort que la fracture numérique tend à s'accroître en mettant **les personnes les moins favorisées en marge de la digitalisation de nos sociétés**⁴⁰. Accès aux services publics, aux soins, à la formation, à la gestion d'une association, à la recherche d'emploi,



cette fracture demande de redoubler les efforts pour que **l'inclusion des services numériques soit transversale à tous les publics**.

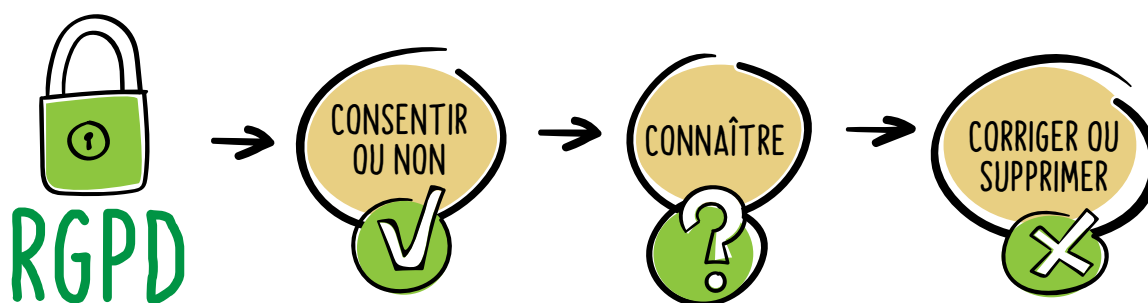


Enjeu 3 : Le respect de la vie privée

Les publicités ciblées en fonction de nos recherches sur internet ou encore les recommandations récurrentes de nos réseaux sociaux nous ont fait prendre conscience de la collecte des données dans notre quotidien. Largement opaque il y a plusieurs années, **le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, en vigueur depuis 2018 en Europe, avait souhaité nous faire prendre conscience de ce phénomène et améliorer nos droits :

- Être informé(e) et consentir ou non à l'utilisation de nos données ;
- Connaître les données qu'un organisme détient de nous ;
- Corriger ou supprimer nos données.

Toutefois, force est de constater que devant l'ampleur, la pression constante et la complexité de ces collectes de données, **la plupart des usager-ères sont devenus permissif-ves et ne prennent pas encore la mesure des potentielles répercussions**. Parmi celles-ci, notons l'analyse et la vente de liste de consommateur-ices ciblé-es selon des critères marketing qui est devenu un marché exponentiel difficilement contrôlable, de l'explosion à prévoir de la surveillance de masse (reconnaissance faciale, drone, etc.), ou encore de la géolocalisation et des objets connectés qui poseront d'énormes questions en termes de sécurité et de confidentialité des données.



⁴⁰ En Europe, seulement 35% des 55-74 ans et 29% des inactifs ou des retraités ont les bases en termes de compétences numériques. La proportion de Belges avec des faibles revenus en situation de vulnérabilité numérique atteint 63% [Données rapportées par l'étude : [Illectronisme en Europe, Une fracture numérique et sociale](#), Pour la Solidarité, mars 2023]

Actions des associations en interne



Action 1 : Utilisez du matériel reconditionné, un marché moteur



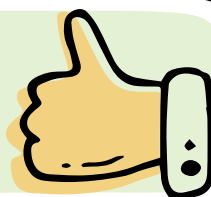
Pensez-y ! Nous sommes encore nombreux et nombreuses à ne simplement pas y prêter attention⁴¹. En plein essor, le reconditionnement pourrait devenir rapidement **un marché moteur de la transition numérique**. Si l'offre des téléphones portables domine, tous les équipements électroniques ou électriques dont une association a besoin viennent progressivement agrémenter le catalogue. En effet, si le reconditionnement sait répondre à des comportements d'achats habituels, tels que des prix réduits, l'accès à une offre de

qualité ou l'envie de renouvellement, il porte en soi des valeurs fortes telles que l'anti-gaspillage, la réutilisation et la protection des ressources.

Son potentiel est un signe très encourageant **sur un plan économique mais aussi culturel**. Il pourrait à court terme entraîner dans son sillage des changements de comportements importants pour **démocratiser et rendre plus attractif le marché de l'occasion et de la réparation**.



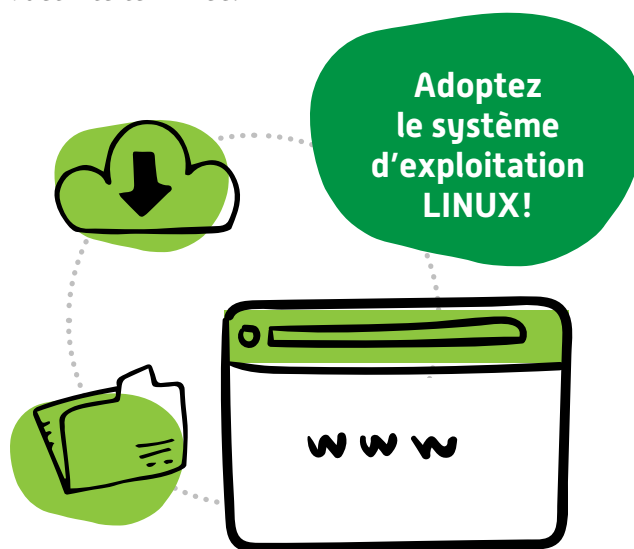
Action 2 : Actualisez-vous (au mieux) sur les enjeux et les bonnes pratiques



Au regard de la complexité des enjeux cités (sobriété et fracture numériques, respect de la vie privée), on mesure la difficulté pour les associations de s'emparer des défis du numérique durable. Former les salarié-es et les bénévoles devrait être un pré-requis. À ce titre, **les logiciels libres présentent des outils globalement mieux éco-conçus et plus respectueux de la vie privée** (nous vous conseillons toutefois de vous faire accompagner).

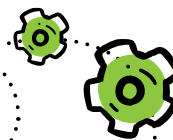
Une attention particulière est également à porter sur **le choix de vos prestataires**. Choisir un-e développeur-euse web qui maîtrise les bonnes pratiques du numérique éco-responsable (comme un serveur qui tourne aux énergies renouvelables) est à prendre en compte. Faites aussi attention au

respect de la vie privée de vos usager-ères, une base de données créée pour une activité ponctuelle et gardée sur un cloud (par vous ou une entité collaboratrice) devrait être supprimée une fois l'activité terminée.



⁴¹ Selon l'[étude](#) menée en France, en 2020, par la plateforme allemande Rebuy, 22% des personnes interrogées n'y avaient pas songé.

Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Encourager le marché de la réparation



Tel que nous le signalons dans notre fiche sur les déchets, l'Europe est en passe d'appliquer de nouvelles mesures plus contraignantes en termes de durabilité des produits.

Ces mesures s'appliqueront notamment au marché du numérique et de l'électronique, ce qui, sans conteste, va permettre de combler le manque d'informations des consommateur·ices et de pousser la concurrence des fabricant·es.

Notons que la France, avec la loi de lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, fait figure

de pionnière sur l'obligation de telles mesures, avec l'entrée en vigueur en 2024 de l'indice de durabilité⁴², qui devrait remplacer l'indice de réparabilité⁴³.

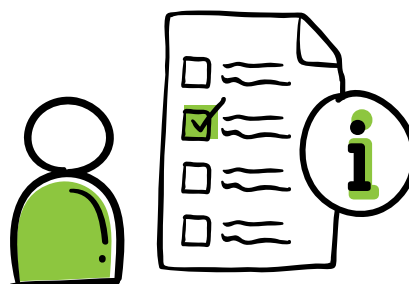
On ne saurait qu'encourager le secteur associatif à être vigilant sur l'exigence et l'application de ces prochaines mesures tant le marché de la réparation **pourrait être porteur d'emplois et d'investissements**, notamment pour les associations.



Action 2 : Favoriser l'information auprès des consommateur·ices

Conditions d'extraction des matières premières, obsolescence programmée, durabilité des produits, etc, acheter du matériel informatique en prenant connaissance de son impact social et environnemental est souvent réservé aux plus téméraires. Malgré les nombreux labels (voir notre guide méthodologique), **l'étiquetage environnemental du numérique** n'a pas été bien assimilé par le grand public, qui demande, en particulier, une plus grande transparence sur la durabilité et la réparabilité des produits⁴⁴. Soutenir les initiatives publiques européennes, telles que

le passeport numérique⁴⁵, ou nationales, telles que **l'indice de durabilité** en France, est un enjeu essentiel de la transition numérique auquel toutes les associations devraient apporter leur soutien.



42 L'indice devrait s'articuler autour des trois critères principaux suivants : la fiabilité, la réparabilité, et l'évolutivité. <https://www.halteobsolescence.org/lindice-de-durabilite-une-revolution-prevue-pour-2024/>

43 «En affichant une note sur 10, cet indice informe les consommateurs sur le caractère plus ou moins réparable des produits concernés.» <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite>

44 [La durabilité des produits, Un enjeu stratégique pour les entreprises](#), Le club de la durabilité, novembre 2018.

45 C'est une fiche produit numérique qui fournira des informations sur l'origine, la composition, les options de réparation et de démontage d'un produit ainsi que la manière dont les différents composants peuvent être recyclés. <https://www.gs1.fr/actualite/passeport-numerique-produits>

Actions des associations auprès des citoyen·nes



Action 1 : Faire prendre conscience des impacts

Les associations ont un rôle notable dans la prise de conscience des citoyen·nes autour des impacts du numérique sur l'environnement. Effectivement, la confusion demeure pour nombre de personnes sur les impacts réels de nos appareils et de leurs usages.

Si les écrans plats ont vite réussi à effacer leurs impacts de notre mémoire, on peut toujours parler de "face cachée", "monde virtuel, impacts réels". Nous vous conseillons de suivre ces formules pour mettre en lumière l'impact de nos usages et achats.

→ Notez bien que c'est la phase de fabrication des appareils qui a le plus d'impact. Elle représente 78 % de l'empreinte carbone des équipements numériques (rapport de l'Ademe et de l'Arcep).

→ Nos usages demandent également une attention accrue, en vue notamment de leurs expansions: emails, streaming, vidéoconférences et tous les outils disponibles sur le cloud.

Voici quelques repères et exemples qui pourront servir auprès de vos publics :

1 ORDINATEUR DE 2 KG =

200 KG d'énergie fossile

600 KG de minéraux

2000 L d'eau douce

20 KG de produits chimiques^[1]



La fabrication d'un ordinateur correspond à

103 KG DE CO2 GÉNÉRÉS,

sur les 156 kg émis sur l'ensemble de son cycle de vie^[1]



de l'énergie consommée par un smartphone est générée lors de sa fabrication^[2]



1/5



de l'impact carbone du numérique provient des vidéos en ligne [Rapporté au monde entier]^[2]



de film HD représentent davantage de données que l'intégralité des articles en anglais de Wikipédia^[2]



Utilisons l'outil

<https://impactco2.fr/usagenumerique>

Si chaque semaine :

- ✓ Nous envoyons **100 emails** depuis un téléphone portable.
- ✓ Nous regardons **7H de vidéo en streaming** haute définition depuis une télévision.
- ✓ Nous faisons **4h de visioconférence** depuis un ordinateur portable.

Nos émissions de CO2 à l'année seront de :

- Construction d'un smartphone [31 kg CO2e]
- Construction d'un ordinateur portable [135 kg CO2e]
- Construction d'une télévision [350 kg CO2e]
- Emails [0,6 kg CO2e]
- Visioconférence : 1,7 kg CO2e
- Streaming : 12 kg CO2e
- **Total des émissions correspondantes: 530 kg.**

[1] Ademe

[2] Les vidéos en ligne émettent autant de CO2 qu'un pays européen, Novethic, juillet 2019



Action 2 : Déprogrammer ce réflexe si facile de changer de matériel

Communiquez sur la nécessité de changer ce [mauvais] réflexe ! Même si dernièrement le taux de renouvellement a baissé en Europe, suite aux difficultés économiques du Covid 19 et à la performance satisfaisante de la plupart de nos appareils, ce réflexe si facile de changer de matériel dès que celui-ci montre une défaillance ou par envie d'avoir un modèle plus performant reste bien ancré. **Ralentir cette décision, questionner les besoins réels, et les compétences de vos usager·ères est un défi essentiel**, d'autant que la 5G arrive pour nous challenger de nouveau sur nos comportements d'achats.

IDENTIFIER LES FOURNISSEURS
DE PRODUITS RECONDITIONNÉS,
LES PRODUITS LABELLISÉS



NE PAS ACHETER DANS
L'URGENCE UN PRODUIT
PAS CHER ET PAS DURABLE!



Action 3 : Libérons les tiroirs... et recyclons mieux !

Téléphones, chaînes hi-fi, ordinateurs, objets connectés, télévisions, jeux vidéo... Cette masse mondiale de déchets électroniques pourrait atteindre les **74,7 millions de tonnes/an en 2030**⁴⁶. C'est le flux de déchets domestiques à la croissance la plus rapide au monde.

En Europe, les mesures s'accumulent et notre vieux continent pourrait faire figure de bon élève au niveau mondial. Mais avec moins de 40% de taux de recyclage⁴⁷, les efforts à faire sont encore considérables et **nous outrepassons complètement notre capacité à recycler ou détruire en toute sécurité nos déchets**.

C'est un vaste sujet de sensibilisation auprès de vos usager·ères, d'autant plus que les conséquences de ces appareils pas ou peu recyclés sont encore mal connues : contamination des sols, de la faune et des personnes, exportation dans des pays tiers dans des décharges immenses, gâchis de métaux rares non revalorisés, etc.

Incitez vos usager·ères à libérer leurs tiroirs et accompagnez-les pour mieux recycler en leur proposant des alternatives.

MASSE MONDIALE
DE DÉCHETS
ÉLECTRONIQUES

74,7

MILLIONS DE
TONNES/AN
EN 2030

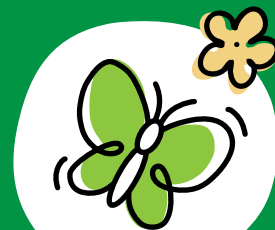


Les déchets d'équipements
électriques et électroniques
représentent le flux de déchets
domestiques à la croissance la plus
rapide au monde.

⁴⁶ [Le volume de déchets électroniques explose et leur taux de recyclage reste ridicule](#), août 2020, The conversation.

⁴⁷ [Déchets électroniques dans l'Union européenne : faits et chiffres \[infographie\]](#), Parlement Européen, Avril 2023.

2.5 Biodiversité



Enjeux



Enjeu 1 : Érosion de la biodiversité

Il est établi que l'état de la planète en général et de la biodiversité en particulier se dégradent gravement. Depuis l'avènement de l'Anthropocène, le taux d'extinction d'espèces animales et végétales n'a jamais été aussi élevé, estimé à 100 fois supérieur aux taux des cinq grandes extinctions de masse sur Terre, au point que nous assistons, aujourd'hui, à la sixième extinction massive.⁴⁸ Selon un rapport de l'IPBES de 2019, un million d'espèces est en voie de disparition sur environ huit millions.⁴⁹ Sur

l'ensemble du continent européen, plus de 80 % des habitats naturels sont dans un mauvais état de conservation.⁵⁰ Protéger la biodiversité, c'est préserver la beauté du monde dans lequel nous vivons et tous les services vitaux qu'elle rend à l'humain.

La prise de conscience de notre appartenance au vivant et des liens qui nous unissent à toutes les autres espèces est la condition sine qua non de survie de notre espèce.⁵¹



Enjeu 2 : Érosion de la connaissance et de notre lien avec la nature



L'éloignement, la « déconnexion » et la méconnaissance de la nature ne nous permettent pas d'agir pour la protéger.⁵²

Erosion de la connaissance et de l'expérience de la nature

Chacun l'a déjà mesuré, lors d'une réunion de famille ou de travail, dans un groupe d'adultes ou d'enfants : on connaît de moins en moins la nature.

Qui sait aujourd'hui nommer l'oiseau qui chante dans le jardin ou le papillon qui butine sur un pissenlit ? Peu de personnes savent que le pissenlit est une plante très riche en nectar et en pollen, que le lierre ne fait pas de trou dans les murs mais au contraire les protège de la pollution aux particules fines et des écarts de températures (un mur recouvert de Lierre est plus chaud de 4°C en hiver et moins chaud de 15°C en été, comparé à un mur sans lierre !).

⁴⁸ [Les menaces sur la biodiversité - notre-environnement](#)

⁴⁹ [Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accroît | IPBES secretariat](#)

⁵⁰ [Biodiversité : que fait l'Union européenne ? - Toutedurope.eu](#)

⁵¹ [Biodiversité menacée : quels constats ? quelles stratégies ? - notre-environnement](#)

⁵² [Introduction-du-Plan-et-liste-des-actions.pdf \[graine-normandie.net\]](#)

Le sentiment de lien à notre environnement naturel, d'appartenance au vivant diminue de génération en génération, en raison d'une raréfaction des occasions et des envies d'expérimenter la nature sans contrainte, librement et de façon personnelle.⁵³

Des raisons clairement identifiées

Nous diminuons notre contact avec la nature par nos modes de vie plus urbains et l'usage croissant

des technologies. Les trajets pour aller à l'école et au travail se font principalement en voiture⁵⁴, les jeunes enfants jouent moins dehors. L'attraction de la technologie, des écrans de toutes sortes, des consoles de jeux, d'internet et autres réseaux sociaux détourne notre attention envers la nature.⁵⁵ Les parents, parfois à la recherche d'une sécurité maximale et d'une hygiène parfaite éloignent leurs enfants des situations jugées dangereuses, ou simplement salissantes...⁵⁶



Enjeu 3 : Conserver la biodiversité pour protéger la santé et lutter contre la pauvreté

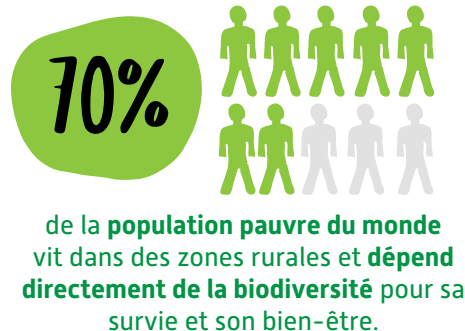


La recherche scientifique révèle un nombre croissant de liens entre la diversité biologique, la santé et le bien-être humain.

La santé est dans l'assiette

Sur le plan physiologique, il est prouvé que de nombreuses maladies sont directement issues de l'industrialisation de notre alimentation. L'existence d'une variété d'écosystèmes, d'espèces et de diversité génétique est essentielle au maintien de la santé humaine. Elle assure la sécurité alimentaire, une nutrition adéquate, ce qui favorise la résistance aux maladies.⁵⁷

Les populations les plus pauvres sont les plus impactées par l'effondrement de la biodiversité. Soixante-dix pour cent de la population pauvre du monde vit dans des zones rurales et dépend directement de la biodiversité pour sa survie et son bien-être. Celle des zones urbaines est aussi très dépendante de la diversité biologique pour accéder à une alimentation et un environnement sains.⁵⁸



Syndrome du manque de nature

En occident, il est reconnu que nous fréquentons de moins en moins la nature, or, c'est bon pour la santé et c'est maintenant prouvé ! Si cet enjeu de santé publique touche les populations des pays industrialisés qui se sont coupées de leur lien avec la nature, elle creuse les inégalités. C'est bien souvent les populations les plus défavorisées qui vivent coupées des bienfaits de la nature dans les logements denses et des quartiers peu verdoyants.

53 [Introduction-du-Plan-et-liste-des-actions.pdf \(graine-normandie.net\)](#)

R. Pyle et J. Miller ont développé l'idée d'extinction de l'expérience de nature, Miller, J.R. 2005. Biodiversity conservation and the extinction of experience. Trends in Ecol. Evol. 20, 430-434.

54 En France, 60 % des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont effectués en voiture (Insee 2021)

55 Le temps d'exposition aux écrans ne fait que progresser. Les adultes passent en moyenne 5h07 minutes par jour devant les écrans, contre 3h10 il y a dix ans. Et ce, hors activité professionnelle ! *Les écrans, un danger pour la santé ?* Réalisé par Décod'actu en 2018

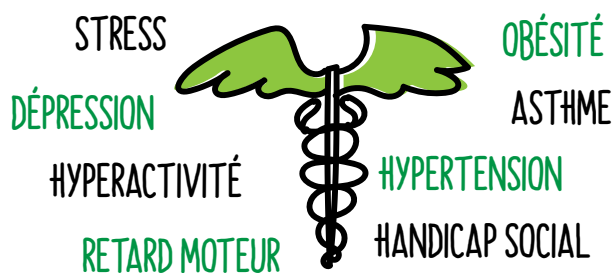
56 [Jeunes enfants et écrans : une étude confirme que les usages en France dépassent les recommandations \(lemonde.fr\)](#)

57 <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/fr/CBD-IDB%20booklet%20UNDP%20FR-Web.pdf>

58 idem

« Passer du temps dans la nature est essentiel au développement, sur le plan psychologique autant que sur le plan physique. Certain-es chercheur-euses affirment même qu'une dose quotidienne de nature peut prévenir et traiter de nombreux troubles médicaux. » Hyperactivité, obésité, hypertension, asthme, dépression, retard moteur, handicap social, stress, fatigue. En 2008, un rapport de Birdlife international sur *Le bien-être grâce à la nature dans l'Union européenne* a synthétisé plusieurs de ces études.⁵⁹

NATURA = PRÉVENTION



Actions des associations en interne



Action 1 : Développer la « culture de la nature »



En premier lieu, nous vous invitons à développer la culture de la nature au sein de vos équipes bénévoles et salariées. Il est désormais établi que l'acquisition de connaissances, aussi indispensable soit-elle pour former des citoyen-nés éclairé-es, ne va pas sans le sentiment d'appartenance à la communauté du vivant. Aujourd'hui, la nature est au mieux un décor.

« Nous sommes capables de traverser la forêt sans que la forêt ne nous traverse », Louis Espinassous.

Et si nous voulons déclencher l'action, il faut « toucher et être touché-e » par la nature.

Donnez-vous des rendez-vous réguliers dehors afin de vous familiariser avec la nature proche, la fréquenter régulièrement, en lui portant une attention particulière.

Proposez des actions qui permettent d'observer et connaître la flore et la faune environnante et de prendre connaissance de la biodiversité ordinaire dans l'environnement proche de l'association (jardin, cours, quartier, ville).



Action 2 : Agir sur la biodiversité environnante



Pour passer à l'action, vous pouvez également transmettre vos observations sur la faune et flore environnantes (oiseaux, papillons, insectes etc.) en participant à des actions de science participative et aider les chercheur-euses à étudier les effets du climat, de l'urbanisation et de l'agriculture sur la

biodiversité. En France, il existe le programme Vigie-Nature qui permet de transmettre simplement des données comme le nombre d'escargots, d'oiseaux, de plantes sauvages[...] observés dans son jardin ou sa rue.⁶⁰

59 [Syndrome-manque-nature-FRÊNE.pdf](#) ; Louv R., Last Child in the woods : saving our children from nature-deficit disorder [Le dernier enfant dans les bois : sauvons nos enfants du syndrome de manque de nature], 2005. Hélas non traduit en français

60 <https://www.vigienature.fr/fr/tous-2932>

Invitez les membres de votre association à identifier les espaces de verdure sur lesquels l'association peut avoir une action favorable à la nature : végétalisation des espaces communs, verdissement des parkings, nichoirs à oiseaux, fleurs pour l'alimentation des abeilles sauvages etc. L'aménagement des espaces du site peut s'organiser sous la forme de chantiers participatifs avec, si besoin, le soutien d'une association environnementale.



Créez du lien entre vos activités et la protection de la nature en intégrant la biodiversité dans des projets de l'association (ex : challenge sportif ou événement culturel).⁶¹



Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Préserver la nature



L'urbanisation, les infrastructures et l'agriculture intensive détruisent et fragmentent les espaces naturels. La trame verte et bleue identifie le réseau des milieux indispensables aux cycles de vie des espèces pour mieux les protéger, les restaurer et les relier. Ces liens assurent la continuité écologique et permettent d'aménager le territoire tout en préservant la biodiversité. Il est nécessaire que les pouvoirs publics les prennent en compte dans tous les projets de construction de bâtiments, de zones d'activités ou de routes, et donc de les identifier lors de l'élaboration des règles d'occupation des différentes parties du territoire.⁶²

Les autorités peuvent également contribuer à protéger la biodiversité en favorisant l'accès au foncier agricole pour les exploitations qui préservent les sols et la biodiversité et en encourageant la végétalisation des rues par les habitant-es. Par exemple, l'élaboration d'une charte de végétalisation de l'espace public permet d'encadrer les initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace public pour végétaliser leur ville.⁶³



Action 2 : Soutenir l'éducation à la nature et la création d'espaces verts

Les institutions peuvent jouer un rôle moteur en soutenant les projets d'éducation à la nature qui permettent de rendre les individus sensibles et réceptifs à leur environnement naturel. Dans cette

perspective, il est fondamental de redonner aux citoyen-es un accès à des espaces de nature où ils et elles peuvent vivre des "expériences de nature" ou trouver les conditions de plaisir et de bien-être. Ces

61 <https://www.sportsdenature.gouv.fr/sport-et-biodiversite-le-nouveau-guide-de-l-union-internationale-de-conservation-de-la-nature-Introduction-du-Plan-et-liste-des-actions.pdf> [graine-normandie.net]

62 <https://www.ofb.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>

63 https://www.nature4citylife.eu/fileadmin/user_upload/N4CL_Marseille_permis_.pdf

espaces verts pouvant en outre devenir des réservoirs de biodiversité. Les associations de sensibilisation, le public, les enseignant·es, les éducateur·ices sont en attente de lieux de découverte de nature de proximité.

Enfin, l'éducation à la nature vise la formation des citoyen·nes informé·es et clairvoyant·es sur les questions de biodiversité sur son territoire, aptes à opérer des choix et à s'impliquer à leur niveau.

Actions des associations auprès des citoyen·nes



Action 1 : Sensibiliser pour donner envie aux citoyen·nes d'agir !

Toute association, même si elle n'intervient pas dans le champ de l'environnement peut mener des actions de sensibilisation à son niveau. Nous vous conseillons d'utiliser une approche pédagogique en trois temps : ressentir pour renouer son lien au vivant [1] / s'informer pour comprendre [2] / agir [3]



1

Faire l'auto-test « êtes-vous connecté·es à la nature ? »⁶⁴ Se reconnecter avec la nature par l'approche sensible, via un processus en trois étapes : développer l'attention, multiplier les expériences de nature, faire exprimer les ressentis.⁶⁵

2

Informé·e en rendant visible, en donnant à voir et à apprendre à connaître la biodiversité sur le site de l'association : étiqueter les végétaux (tags végétaux) et les actions menées par l'association sur le sujet (nicher à oiseaux etc.) .

3

Fédérer autour de rendez-vous et d'actions simples qui vont déclencher la prise de conscience, le sentiment d'appartenance au vivant et l'engagement. Les voies de passages sont diverses et variées afin de donner envie de rejoindre des collectifs d'action : collecte des déchets, fresque biodiversité, fête de la nature, atelier cuisine. L'important est de donner à réfléchir, de prendre plaisir en faisant ensemble et d'interroger nos pratiques, nos modes de consommation sans jugement !

64 [Reconnect to Nature — Le baromètre de connexion à la nature \(reconnect-to-nature.com\)](#) ou [Test pour calculer ta connexion à la nature – Maïté Jacquot \(maitejacquot.com\)](#)

65 [L'approche sensible en éducation à la nature | FCPN p7]



Action 2 : Un petit geste pour l'humain, un grand pour la biodiversité !

Sensibiliser sur les éco-gestes faciles pour préserver la biodiversité : éviter d'utiliser des pesticides, des produits ménagers toxiques, des cosmétiques chimiques et ne pas laisser ses déchets dans la nature.⁶⁶

Aucun produit n'est sans impact. Un premier geste serait de privilégier des produits précités portant des écolabels. Bien que moins polluant, ils contiennent encore de nombreuses molécules issues de la pétrochimie. Le mieux est donc de créer soi-même en utilisant des produits aussi naturels qu'efficaces comme, pour les produits ménagers, le savon noir, le bicarbonate de soude, le citron ou le vinaigre blanc et de les parfumer avec des huiles essentielles.⁶⁷



66 Selon un rapport de [l'Union internationale pour la conservation de la nature](#) (UICN), près de 230 000 tonnes de plastique sont déversées chaque année dans la Méditerranée.

67 Source : [Biodiversité - Tous les gestes](#) [ofb.fr]

Enjeux et messages globaux



3.1

Enjeux majeurs de la transition écologique à l'échelle européenne

Objectifs du Pacte Vert



Réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport à 1990



Planter 3 milliards d'arbres supplémentaires dans l'UE d'ici à 2030



La fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050

Le pacte vert ou Green Deal est un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique, en favorisant la transformation de l'UE en une société juste et prospère. Les objectifs sont nombreux : un air pur, une eau propre, des sols sains et une biodiversité préservée, des bâtiments rénovés et économes en énergie, des aliments sains et abordables, davantage de transports publics, une énergie et des innovations technologiques de pointe plus propres, des produits plus durables pouvant être réparés, recyclés et réutilisés, des emplois pérennes et des formations aux compétences nécessaires pour la transition, une industrie compétitive et résiliente à l'échelle mondiale.





Enjeu 1 : Impliquer et collaborer avec tous·tes les acteur·rices de la société pour la transition écologique

Cette **envie d'agir** pour la transition s'inscrit aujourd'hui dans un mouvement global européen, et quasiment mondial. Depuis les marches des jeunes pour le climat dans de nombreuses villes

dans le monde, jusqu'au Green Deal Européen, la tendance de transition actuelle est réelle et portée en collaboration par les acteur·rices de la société à toutes les échelles. :



Les citoyen·nes s'engagent à l'échelle individuelle à changer leurs habitudes, leur manière de se déplacer, de consommer, leur rapport aux choses. Cet engagement peut également devenir collectif sur leur lieu de travail et/ou dans un cadre bénévole.



Les entreprises et organisations, notamment celles d'économie sociale, agissent pour la transition écologique afin d'avoir un impact positif sur la société.



Les associations de par leurs valeurs de respect et d'inclusion, sont actrices de la transition écologique ou veulent le devenir. Le projet TEDDA en est un exemple, et s'ancre parfaitement dans le chemin de transition écologique souhaité par l'Union européenne.



Les collectivités territoriales soutiennent activement la transition écologique par leurs financements alloués à la transformation.



La Commission européenne travaille à poser un cadre de plus en plus propice à l'essor d'une économie sociale davantage durable et résiliente. En effet, après un travail de co-construction avec 80 parties prenantes de l'économie sociale, dont des petites et moyennes associations, la Commission a lancé en 2022 le parcours de transition de l'écosystème de proximité et d'économie sociale. Il s'agit d'un élément essentiel de sa politique industrielle et de son plan d'action pour l'économie sociale.⁶⁸

Les autorités publiques à tous les niveaux – local, régional, national et européen – permettent donc un **effet levier** pour effectuer cette transition, dont peuvent profiter les petites et moyennes associations **pour actionner et sensibiliser leur écosystème** à cette problématique.

68 Le rapport de cette consultation présente trente actions, non contraignantes et regroupées au sein de quatorze domaines. Il incite les pouvoirs publics à soutenir la création de partenariats verts locaux et propose d'améliorer les chaînes de valeur dans la gestion circulaire des déchets, d'accélérer la production d'énergie propre, de soutenir les marchés alimentaires durables etc. Pour plus d'informations : https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/proximity-and-social-economy/transition-pathway_en



Enjeu 2 : Contribuer à la mise en œuvre du Pacte Vert pour l'Europe : cofinancer ses projets à l'aide des fonds européens

- **La tendance européenne actuelle est à la transition.** La Commission européenne accorde une place importante à la transition en promouvant massivement des projets locaux, régionaux et nationaux œuvrant pour cet objectif. Une des cinq **priorités** de l'UE pour la période 2021-2027⁶⁹ est une Europe plus verte et à « zéro émission nette⁷⁰ » d'ici 2030, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.
- **Fonds structurels :** c'est depuis peu, dans le cadre de la programmation 2021-2027, que ces fonds de la Commission européenne servent à la transition, et c'est significatif d'une volonté d'appuyer les structures souhaitant œuvrer dans cette voie. Ces fonds structurels se divisent globalement en deux parties : le **FEDER** (Fonds européen de développement régional) et le **FSE+** (Fonds social européen), qui seront mis en œuvre aux moyens de programmes régionaux ou nationaux ou de coopération territoriale européenne (**Interreg**). Le FEDER permet des investissements plus « matériels », pour la rénovation ou la construction de bâtiments par exemple. Le FSE permet davantage des investissements en faveur du développement de compétences, telles que des formations. Même si la charge administrative peut représenter un frein à ces demandes de financement, les associations peuvent construire des partenariats complémentaires en termes d'expertise [thématiques, connaissances des mécanismes de financement et du suivi] pour y remédier.
- **Programme Erasmus + :** la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique est l'une des quatre **priorités** du programme Erasmus+ 2021-2027. Par exemple, le programme finance des **partenariats de coopération** permettant la co-construction de méthodes et d'outils, qui sont des projets transnationaux auxquels doivent participer au moins trois organisations issues de trois États membres de l'UE. Le projet TEDDA est un exemple de projet issu de ce dispositif.
- Un enjeu primordial pour les associations, en tant que **vectrices des politiques européennes et actrices de terrain majeures de la société**, est de **s'inscrire dans la transition** en s'appuyant notamment sur le **plan d'action européen pour l'économie sociale**.



69 A titre d'illustration, consulter : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens-2021-2027>

70 « Zéro émission nette » signifie simplement que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple. <https://www.un.org/fr/climatechange/net-zero-coalition>



Enjeu 3 : Agir ensemble en vue d'un objectif commun : une transition juste



- L'objectif commun est de mener à bien une transition à **implication sociale et environnementale**, et les acteur-rices de la société ont tous-tes intérêt à œuvrer dans cette direction. En effet, selon l'**Alliance européenne pour une Transition juste**, dont POUR LA SOLIDARITÉ - PLS (partenaire du projet TEDDA) fait partie, l'action pour lutter contre le réchauffement climatique peut être un véritable levier afin de générer des opportunités pour les personnes les plus défavorisées et d'améliorer le bien-être des personnes, leur qualité de vie, d'assurer l'accès aux droits (à une alimentation saine, à l'eau potable, etc.) et de réduire les injustices sociales, car les personnes les plus touchées par les dérèglements climatiques sont généralement celles qui sont déjà les plus vulnérables !
- L'Alliance insiste également sur le fait que cette profonde transformation sociétale doit être développée de manière **holistique et inclusive**, en protégeant et en garantissant les droits de tous-tes. Pour être véritablement juste, l'action climatique doit améliorer les conditions de vie et de travail de toutes les personnes et communautés dans le monde, dans les pays du Sud comme du Nord.
- Cette approche de transition écologique et solidaire est aussi portée par la **Commission européenne**, qui souhaite transformer notre économie et nos sociétés tout en soutenant les citoyen-nes vulnérables et en luttant contre les inégalités et la pauvreté énergétique.

Ressources sur la Transition juste

Alliance européenne pour une Transition juste :

- [joint-declaration-by-european-alliance-for-a-just-transition-fr.pdf \(pourlasolidarite.eu\)](#)
- [SOLIDAR Study Just Transition 2021.pdf](#)

Commission européenne :

- [Le mécanisme pour une transition juste \(europa.eu\)](#)

CLER-Réseau pour la transition énergétique :

- [Disparités de genre dans les comportements et les conséquences associés au dérèglement climatique | Banque de France \(banque-france.fr\)](#)
- Enjeux sociaux de la transition écologique : [Revue Informations sociales 2022/2 | Cairn.info](#)
- Se réappropriar les paysages de filières pour avoir prise sur les choix collectifs qui les induisent : [ARTICLE-65-Collectif-Pap_AD-min.pdf \(paysages-apres-petrole.org\)](#)

Sobriété immobilière et solidaire, un défi à relever :

- [Débat : Faut-il encore construire ? - La Grande Conversation](#)

3.2

Actions majeures des associations en interne et entre elles



Action 1 : Sensibiliser ses parties prenantes : pas besoin d'être un·e expert·e en développement durable !



→ En lien avec l'enjeu 1, la réussite de la transition écologique réside dans la nécessité de **tous·tes y contribuer** ! Même si votre action ne concerne pas directement l'environnement, tout le monde est légitime pour parler et sensibiliser au développement durable : (se) **sensibiliser est un moyen de s'outiller pour agir**. Si chacun·e contribue à sa hauteur à la transition, nous allons créer des changements d'échelle, comme théorisés par Malcolm Gladwell dans son livre *Le point de bascule, comment faire une grande différence avec de très petites choses*. Car oui, de petits changements peuvent tout changer : si 10% de la population se mobilise alors on atteint le point de bascule ! A partir de ce livre, que nous vous conseillons, nous pouvons assimiler les petites et moyennes associations à des « oiseaux rares », c'est-à-dire celles et ceux qui

s'emparent d'un enjeu majeur, et grâce à leur réseau varié, leur énergie, leur enthousiasme et leurs connaissances, répandent leurs bonnes pratiques et contribuent au changement.

→ Sensibiliser l'équipe bénévole et salariée est ainsi une première étape avant de passer à l'action, pour que **chacun·e comprenne l'enjeu et s'en saisisse**.

- Évidemment, cette action de sensibilisation est présente tout au long du processus de transition, quand vous effectuerez un état des lieux de vos pratiques, et que vous prendrez des mesures pour plus de sobriété, communiquez et faites savoir à votre écosystème que passer à l'action c'est possible!



Action 2 : Faire un état des lieux des pratiques au sein de la structure : discuter ensemble des changements possibles



→ Instaurer un **"Plan de transition écologique"** dans son association et ses activités, basé notamment sur les thématiques abordées dans le guide méthodologique de TEDDA, pour évoluer en se basant sur des données claires et concrètes. Cela permettra d'identifier les domaines les plus émetteurs de votre association, et vous donnera une vue d'ensemble sur les domaines d'actions possibles.

→ Par où commencer ? Discuter et définir les actions que chacun·e et le collectif sont prêt·es à faire. En partant de changements d'habitudes plus simples à instaurer, il est possible, comme précisé dans l'enjeu 2, de mener ensuite des projets de tailles plus importantes pour la transition écologique et de les cofinancer avec les programmes de l'UE et/ou d'initiatives nationales ou territoriales.

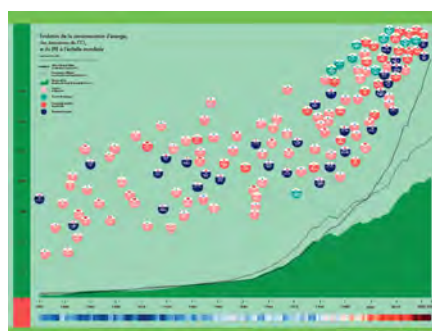


Action 3 : Accompagner la structure et ses membres dans les changements de pratiques et l'acquisition de nouvelles compétences

- Pour accompagner la transformation de votre organisation vers plus de sobriété énergétique, de nombreux outils sont à votre disposition, dont les **outils du projet TEDDA** : galerie de portraits inspirants (résultat 1), la frise de la transition énergétique et le jeu de l'empreinte carbone (résultat 2), et le guide méthodologique pour engager sa transition écologique (résultat 3).
- Il est souhaitable de former et d'intégrer un-e **référent-e responsable de la durabilité** dans votre association, qui concevra un plan de durabilité et supervisera les actions dans ce domaine. Cela permet d'assurer la concrétisation de la démarche de transition, avec une personne chargée du suivi.



Résultat 1



Résultat 2



Résultat 3

3.3

Actions des associations auprès des institutions



Action 1 : Identifier et partager les avancées de votre association auprès des entités publiques



- En montrant aux autorités tout ce que vous faites pour être plus sobre énergétiquement et effectuer une transition juste, elles vont davantage **comprendre le rôle essentiel que vous jouez**, et penseront à vous pour co-construire la politique de transition de votre localité.
- Par leur pratique du terrain, les associations ont souvent une vision juste des réalités. C'est donc très important de faire remonter aux décideur-euses les actions de votre association et vos avancées pour **faire entendre vos voix et montrer la voie**.



Action 2 : Demander un plan de transition écologique avec des actions concrètes et évaluables pour les entreprises et les associations



- Demander aux institutions de **soutenir davantage les associations qui s'engagent dans la transition juste** : formations, accompagnement, aides financières... d'aider les associations qui proposent des solutions à consolider leur modèle économique (éducation à l'environnement, atelier de réparation ou de livraison à vélo...). Incitons les élu-es à réellement soutenir les structures dans leur fonctionnement pour un changement de pratique en interne durable et pérenne !
- En tant qu'association, vous avez une posture importante pour porter un message auprès de vos élu-es sur des sujets qui touchent à vos thématiques. Demandez à ce que votre collectivité territoriale se **saisisse des programmes nationaux ou européens sur la transition**⁷¹.



Action 3 : La transition se doit d'être juste !

- Pour montrer l'importance de penser la transition en **protégeant les droits de tous-tes**, il est possible d'extraire des messages à partir de huit recommandations de l'« [Alliance pour une transition Juste](#) » et des ressources citées dans l'encadré 2.

⁷¹ Par exemple, le programme national français Slime, lancé en 2013, a accompagné près de 50 collectivités, dont 18 départements, dans la lutte contre la précarité énergétique. Le Département de la Gironde s'est lancé en 2017 et a pu aider 3500 ménages en précarité énergétique depuis ([Slime : concilier efficacité énergétique et justice sociale | CLER](#)).

3.4

Actions des associations auprès des citoyen·ne·s



Action 1 : Mobiliser vos membres et votre communauté autour d'actions pour une transition juste

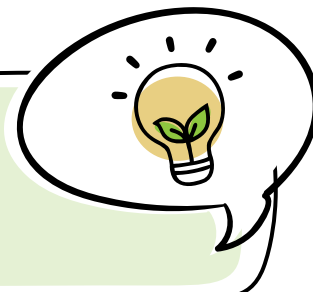


- Organiser une **action collective** en faveur de la transition écologique, telle qu'une clean walk, ou une réflexion commune sur comment changer nos habitudes, est un très bon moyen de sensibilisation : ça montre que c'est un enjeu important, qui suscite la participation d'un grand nombre, et qu'ensemble on a plus d'impact !
- Participer à une telle action montre l'importance de **s'impliquer localement**, de s'entourer de

gens qui veulent agir comme vous. Cela est une manière de minimiser les émotions fortes liées au changement climatique, en se sentant acteur·ice face aux crises multiples actuelles, grâce à l'action collective et à l'action locale qui permet de générer et de provoquer un changement à court terme.



Action 2 : Relayer les actions écologiques et sociales des citoyen·nes auprès du public



- Montrer et valoriser des exemples **d'actions des citoyen·nes** est un moyen de prouver que modifier ses habitudes de vie pour plus de sobriété est **possible et enthousiasmant** ! Préserver nos environnements, c'est respirer un air plus sain et boire une eau potable, permettre à tous·tes d'y avoir accès, même aux générations futures. C'est aussi préserver les sols, et avoir une meilleure alimentation,

avec moins de produits ultra-transformés. C'est changer de paradigme : trouver notre bonheur ailleurs que dans l'accumulation de biens. C'est rénover nos bâtiments, avoir plus de transports publics, et donc faire des économies d'énergies et d'argent. Finalement, c'est **retrouver du sens à ce que l'on fait**, et être ainsi en **meilleure santé, physique et morale**.



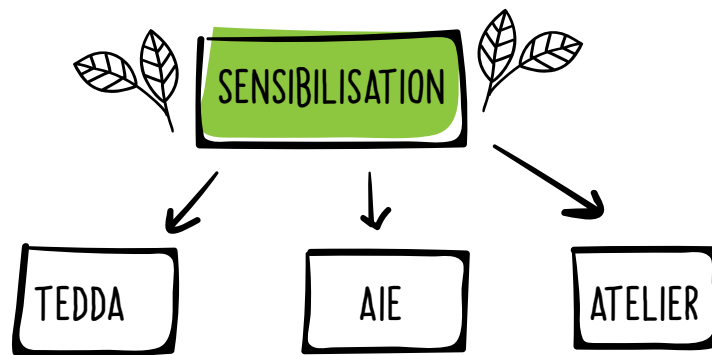
Action 3 : Diversifier ses outils et méthodes de sensibilisation pour toucher un public le plus large possible



→ **Outils et sources numériques de bonnes pratiques** : tous les résultats de TEDDA cités auparavant ! Une autre source importante d'informations et de mesures possibles est l'Union européenne. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) et la Commission européenne ont par exemple présenté en avril 2022 une série de 9 mesures simples que les citoyen·nes peuvent

effectuer pour réduire leur consommation d'énergie et faire des économies ([Playing my part \[europa.eu\]](https://ec.europa.eu/energy/en/playing-my-part)).

→ **Ateliers d'éducation permanente** : par exemple, Atelier 2Tonnes, le principe de la Fresque du Climat (présent dans plusieurs pays, notamment en France, en Angleterre, etc.).



REMERCIEMENTS

La réalisation de ce livre blanc est également le fruit du support et des conseils de nombreuses personnes. Elles sont intervenues, entre autres, pour compléter et enrichir nos recherches sur les thématiques ou participer aux vidéos associées au livre blanc.

Nous souhaitons les remercier très chaleureusement.

Aëla Mocaer, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS
Alexandre Durrande, rédacteur freelance
spécialisé dans le développement durable
Alexis Willemot, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS
Alice Duchêne, MRES
Anna Bosch, la Central del Circ
Anne-Laure Blaise, MRES
Antoine Roland, Cigales Hauts-de-France
Antony Jaugeard, consultant/formateur en
économie circulaire
Bertrand Bohain, du Centre National du
Recyclage
Bouchra Masmoudi, MRES
Camille Frazzetta, Tilt
Céline Bollaert, MRES
Céline Urso, Tourcoing en transition
Céline Viardot, Donner du sens à l'entreprise
Denis Stokkink, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS
Domitille Roucou, GRDR
Eduard Bernal, Trànsit Projectes
Elodie Delannoy, Citiz
Etienne Vaudet, Solaire en Nord
Fanny Obled, Apes
Joackim Lebrun, Apes
Jordi Fàbregas, Trànsit Projectes
Jordi Panyella, Pol·len Edicions
José Julián Morales, PlantaUno
Juan del Río, Facilitador y consultor sobre
Transición Ecosocial
Judicaël Potonnec, Centre ressource régional
en écomobilité

Léa Coulomb, ESSTEAM
Ludivine CARPENTIER, Choisis ta Planète
Mariana Pfenniger, CEPS Projectes Social
Marion Vidal, Maison des associations de
Tourcoing
Michel Anceau, Association Droit au Vélo
Nadège Carlier, MRES
Nathalie Bardaille, Apes
Olivia Mailfert, Apes
Pascale Geoffray, Cigales Hauts-de-France
Philippe Pary, Maison Régionale de
l'Environnement et des Solidarités
Rebecca Wangler, Virage Énergie
Saïd Guebli, Roues Libres
Sanjin Plakalo, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS
Sarah Derouet, Maison des associations de
Tourcoing
Simon Meert, HEC Liège Centre d'économie
sociale
Sophie TAY, ESSTEAM
Sylvie POULAIN, Comité Départemental
Olympique et Sportif du Nord
Théo Melin, Chicomendes
Théo Melin, Nord Nature Chico Mendès
Vianney Fouquet, Conservatoire botanique
national de Bailleul
Xavier Galand, MRES
Xavier Puig, CEPS Projectes Socials
Xavier Rodrigues, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS
Zoé Lepilleur, MRES





Ce Livre Blanc a été réalisé par un consortium d'associations dans le cadre du projet européen **Transition Écologique et Développement Durable des Associations (TEDDA)** :

APES



L'Apes est un réseau d'acteurs de l'économie solidaire en Hauts-de-France, engagé dans les transitions économiques sociales et écologiques. L'association accompagne les acteurs dans le développement des politiques territoriales et des activités solidaires. Elle s'attache à contribuer à l'amélioration des pratiques depuis plus de 20 ans.

www.apes-hdf.org

CEPS Projectes Socials

CEPS Projectes Socials
<http://www.asceps.org>



La mission de CEPS Projectes Socials (Barcelone) est de faciliter l'accès des citoyens au capital social et culturel de leurs communautés en renforçant l'autonomie des personnes, en favorisant la cohésion sociale et l'inclusion sociale ainsi qu'en luttant contre la discrimination.

www.asceps.org

La Maison des Associations de Tourcoing (Mda)



Véritable pilier de la vie associative locale, la Mda est un lieu ressources, d'échanges et de rencontres à l'écoute et au service des personnes engagées dans la vie associative et citoyenne.

www.mda-tourcoing.fr

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)



La MRES est un réseau associatif régional des Hauts-de-France et a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations et anime des projets inter associatifs (défis écocitoyens, cycle de connaissances et de conférence,...).

www.mres-asso.org

Pour La Solidarité – PLS



PLS est un « Think and Do Tank » européen indépendant, engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable qui se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale.

www.pourlasolidarite.eu



Financé par
l'Union européenne

*Le projet #TEDDAprojet a été financé avec le soutien de la Commission Européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.
Référence du projet : 2021-1-FR01-KA220-ADU-000035308.*

Le projet TEDDA propose des outils complémentaires au guide méthodologique. Une galerie de portraits inspirants, des outils pédagogiques et ludiques de sensibilisation au changement climatique et à l'empreinte carbone, ainsi qu'un livre blanc sont accessibles sur le site tedda.eu.

